



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts



# Conseil des arts du Canada

*Cadre d'impact qualitatif*

Préparé par l'équipe de WolfBrown



Alan Brown, John Carnwath et James Doerer

**Novembre 2019**

## Remerciements

Ce rapport a été préparé par l'équipe de WolfBrown : Alan Brown, John Carnwath et James Doeser.

Ce travail a été guidé par un groupe d'employés talentueux du Conseil des arts du Canada provenant de divers services :

- Michelle Chawla, directrice générale, Stratégies et affaires publiques
- Gabriel Zamfir-Enache, directeur, service de la Recherche, de l'évaluation et des mesures de rendement
- Alexis Andrew, anciennement directrice, service de la Recherche, de l'évaluation et des mesures de rendement
- Shannon Peet, agente d'évaluation et de recherche
- Aimé Dontigny, directeur, Programme Inspirer et enraciner
- Steven Loft, directeur, Programme Créer, connaître et partager : Arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis
- Caroline Lussier, directrice, Programme Explorer et créer

Nous sommes redevables à Jamie Gamble, directeur, Imprint Inc., pour sa clarté et ses conseils à titre d'évaluateur du développement.

Un comité consultatif a examiné le travail effectué à intervalles réguliers et a fourni de nombreuses et précieuses idées.

- Marke Ambard, agent de recherche principal, Groupe de recherche sur les politiques, ministère du Patrimoine canadien
- Greg Burbidge, gestionnaire, Recherche et politiques, Calgary Arts Development (2018-19)
- Katherine Carleton, directrice générale, Orchestres Canada
- Jennifer David, consultante principale, NVision Insight Group Inc.
- Josephine Mills, directrice et conservatrice, Faculté des beaux-arts, galerie d'art de l'Université de Lethbridge
- Emiko Muraki, directrice, Investissement et impact dans la communauté, Calgary Arts Development (2017-2018)
- Guillaume Sirois, professeur associé, Université de Montréal (2018-2019)

Chercheurs et consultants :

Éric Dubeau, consultant

Guillaume Sirois, professeur associé, Université de Montréal

Mark Robinson, Thinking Practice

Melissa Wong, consultante

Patience Baach, gestionnaire, Observations et recherche sur les auditoires, The Field Museum

Megan Friel, consultante et gestionnaire opérationnelle, WolfBrown

Nous sommes reconnaissants envers les nombreux représentants de fondations philanthropiques, d'organismes des arts, d'organismes communautaires nationaux, les artistes et les leaders artistiques du secteur de la gestion d'organismes des arts à Vancouver, Toronto, Montréal, Québec et Halifax qui ont formulé des commentaires précieux à propos du Cadre.

Enfin, nous souhaitons remercier les nombreux chercheurs dont les études ont largement contribué à la compréhension croissante quoique encore émergente de l'impact intrinsèque.

## Table des matières

Sommaire exécutif .....	4
Introduction .....	4
Impact sur les bénéficiaires de subventions .....	7
Impact sur les œuvres et les pratiques artistiques .....	9
Impact sur les auditoires, les collectivités et la société.....	10
Introduction.....	14
Mandat .....	14
Notre méthodologie.....	15
Terminologie et concepts théoriques importants .....	15
Pourquoi le Canada a-t-il besoin de son propre cadre d'impact?.....	17
Défis méthodologiques.....	18
Autres cadres d'impacts.....	19
Raconter l'histoire de l'impact du Conseil des arts du Canada .....	21
Inscrire les engagements stratégiques du Conseil dans le Cadre d'impact.....	23
Arts autochtones et perspectives autochtones de l'impact .....	24
Aperçu des zones d'impact .....	27
Un cadre de mesure des impacts .....	29
Mise en œuvre du Cadre .....	41

## Résumé

### Introduction

Partout dans le monde, on s'intéresse de plus en plus à la mesure de l'impact des arts. Les gouvernements souhaitent évaluer l'incidence de leurs investissements de fonds publics. Les organismes de soutien aux arts à l'échelle fédérale, provinciale et municipale s'efforcent d'investir les ressources limitées le plus adéquatement possible. Les organismes culturels aspirent à comprendre et à maximiser l'impact du travail qu'ils accomplissent dans leurs collectivités.

Cet intérêt s'est développé relativement récemment, alimenté par un désir des décideurs de rendre redevables les organismes publics de soutien aux arts et aussi par un désir des leaders du monde des arts de mieux comprendre comment les arts touchent les gens et les communautés. Le Conseil des arts du Canada a commandé cette étude dans le but de mieux comprendre les répercussions de son travail, mais également de mieux cerner les différentes manières dont l'art enrichit la vie des Canadiennes et des Canadiens. Le Conseil était à la recherche d'un cadre global qui reflète toute la gamme d'impacts *intrinsèques* résultant de ses investissements, afin d'en faire l'objet de recherches et de corroborations par des méthodes *qualitatives*.

*La recherche « qualitative » analyse des données non numériques. Elle peut servir à saisir l'expérience d'une personne ayant participé à un programme artistique, souvent dans ses propres mots. Les données qualitatives racontent une histoire plus riche que ce que permettent les statistiques seules. Elles s'intéressent aux questions « comment? » et « pourquoi? ».*

*L'adjectif « intrinsèque » renvoie aux impacts idiosyncrasiques et inhérents aux activités artistiques qui découlent directement de l'expérience esthétique. Les bienfaits intrinsèques peuvent être immédiats, ou encore survenir à long terme.*

*L'adjectif « instrumental », dans ce contexte, renvoie à la façon dont une réalité entraîne d'autres résultats non intrinsèques - généralement économiques ou sociaux. Le secteur culturel fait souvent des déclarations sur son impact instrumental, p. ex. : améliorer des résultats à des tests, réduire le crime ou favoriser l'essor des communautés.*

L'accent mis sur les impacts intrinsèques et les méthodes qualitatives complètera les mesures quantitatives, déjà bien établies, des impacts économiques, des bienfaits pour la santé et des autres impacts que l'on qualifie souvent d'« instrumentaux » (c'est-à-dire : les arts comme outil pour atteindre un autre objectif).

Le Cadre d'impact vise à :

- fournir au Conseil un schéma pour réunir des données probantes sur l'impact de son investissement auprès d'artistes et d'organismes;
- aider les artistes et les organismes à comprendre et à exprimer l'impact de leur travail;
- faciliter une autoréflexion critique et éclairer le Conseil lors de la prise de décisions stratégiques à l'avenir;
- former des partenariats afin que le secteur comprenne mieux l'impact des arts à court et à long terme.

En bref, le Cadre d'impact aidera le Conseil à articuler un récit riche et rigoureusement documenté sur la façon dont ses investissements renforcent l'écosystème artistique du Canada et profitent à l'ensemble du public canadien dans toute sa diversité. Le Cadre met l'accent sur l'impact que génèrent les programmes de subventions et les engagements stratégiques du Conseil. Il ne sera pas utilisé pour évaluer le travail des artistes ou organismes bénéficiaires de subventions ni pour influencer les décisions des comités d'évaluation par les pairs.

Le Conseil souhaite saisir l'impact du financement de ses crédits parlementaires qui ont été doublés progressivement de 2016 à 2021.

Pour commencer, l'équipe de WolfBrown s'est intéressée à plusieurs axes de recherche sur le concept d'impact et les diverses approches de mesure utilisées ailleurs dans le monde. Cela comprend notamment de la recherche qui porte sur :

- le concept de valeur pour le public;
- les cadres de mesure de l'impact;
- les perspectives québécoises et franco-canadiennes en ce qui concerne l'impact;
- les perspectives autochtones en ce qui concerne l'impact;
- les qualités des organismes artistiques engagés sur le plan civique;
- les impacts communautaires;
- les impacts sur les personnes.

À partir des renseignements provenant de la recherche, nous avons rédigé une première ébauche du Cadre, qui a été révisée et peaufinée à partir des nombreuses consultations effectuées auprès des organismes artistiques, des bailleurs de fonds et des organismes de soutien du monde des arts ainsi que des commentaires formulés par le comité consultatif.

Le Cadre d'impact reconnaît que les impacts se font sentir selon un *continuum d'attribution* et fait la distinction entre les impacts *en amont* et les impacts *en aval*. Les impacts en amont sont ceux qui sont

**En amont** - impacts les plus directement liés au financement du Conseil (p. ex. : les retombées immédiates pour les artistes et les organismes financés).

**En aval** - impacts résultant du travail des artistes et des organismes financés. Ils peuvent être attribués à de nombreux facteurs, dont le financement du Conseil (p. ex. : l'impact sur les auditoires et les communautés).

les plus directement liés au financement du Conseil, comme l'accroissement des capacités des artistes et des organismes. Les impacts en aval découlent des expériences que l'art fait vivre aux gens. Le Conseil ne saurait s'attribuer tout le mérite de l'impact d'une œuvre sur le public et les communautés, car il est évident que le succès des bénéficiaires de subventions tient à de nombreuses personnes et à de nombreux bailleurs de fonds.

En ne s'intéressant qu'aux impacts en aval, comme ceux, immédiats, d'un événement sur les spectateurs ou les membres de l'auditoire, on passe à côté du tableau d'ensemble et on ne comprend pas la situation aussi bien que lorsqu'on tient compte d'un écosystème complexe. De même, en n'examinant que les impacts en amont, on risque de perdre de vue le pouvoir des arts de provoquer, d'émouvoir et d'inspirer le public de manières très tangibles.

En fin de compte, l'histoire de l'impact intrinsèque du Conseil peut être perçue comme un ensemble de récits interreliés qui découlent de l'ensemble de ses programmes de subventions et de ses engagements stratégiques.

Cinq zones d'impact sont décrites dans les pages suivantes et accompagnées de sources de données probantes et de quelques exemples de questions de recherche type pour chacune.

Soyons clairs : le Conseil n'entend pas mesurer et étudier *tous* les impacts potentiels recensés dans ce Cadre. En mettant de l'avant ce vaste cadre conceptuel, le Conseil vise plutôt à explorer comment ses investissements en recherche peuvent recouper des recherches universitaires et d'autres travaux sur l'évaluation des impacts (y compris des recherches effectuées par des organismes partenaires), dans le but de mieux comprendre l'impact intrinsèque.

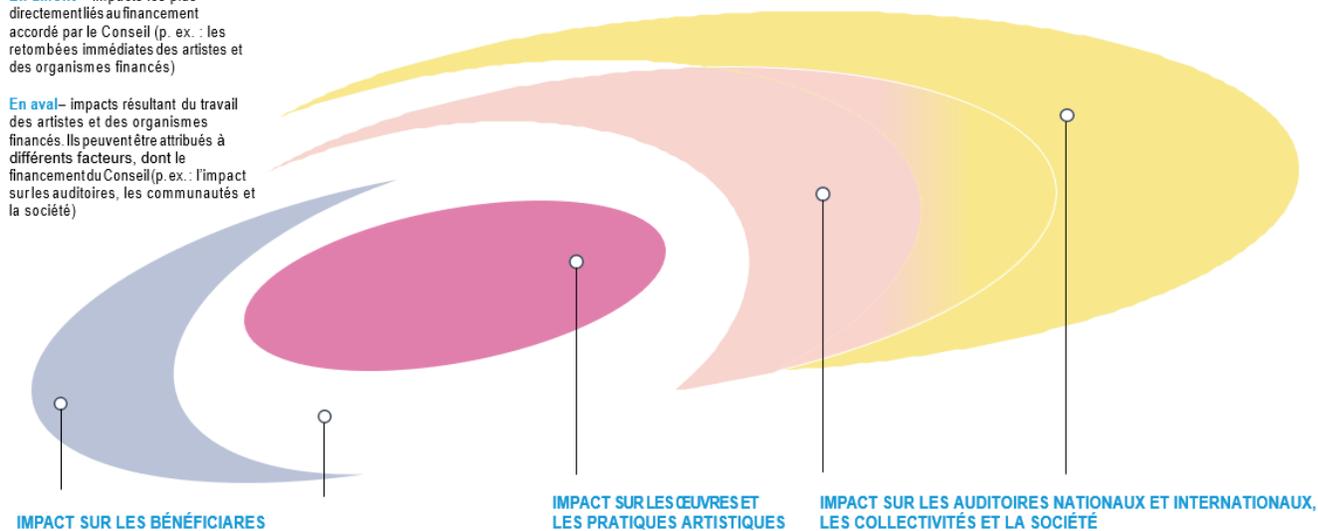
## Aperçu des zones d'impact

Le cadre reconnaît différents types d'impact et fait la distinction entre les impacts en amont et les impacts en aval, et ce, dans cinq zones.

**En amont** – impacts les plus directement liés au financement accordé par le Conseil (p. ex. : les retombées immédiates des artistes et des organismes financés)

**En aval** – impacts résultant du travail des artistes et des organismes financés. Ils peuvent être attribués à différents facteurs, dont le financement du Conseil (p. ex. : l'impact sur les auditoires, les communautés et la société)

Le Conseil des arts du Canada a demandé à l'équipe WolfBrown - Alan Brown, John Carnwath et James Doeser de créer un cadre sur mesure qui s'adapte à la complexité de l'écosystème artistique du Canada.



### IMPACT SUR LES BÉNÉFICIAIRES

#### ARTISTES

Les contributions du Conseil aux pratiques artistiques des artistes professionnels qui alimentent la créativité à l'intérieur et à l'extérieur du secteur des arts sans but lucratif

#### ORGANISMES

Les contributions du Conseil aux organismes artistiques créent des conditions qui leur permettent de réaliser leurs aspirations créatives et d'accroître leur impact civique

### IMPACT SUR LES ŒUVRES ET LES PRATIQUES ARTISTIQUES

Le soutien du Conseil aux œuvres et à la production créative ayant une signification culturelle pour le public canadien dans toute sa diversité

### IMPACT SUR LES AUDITOIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, LES COLLECTIVITÉS ET LA SOCIÉTÉ

Les expériences vécues par les auditoires et les visiteurs nationaux et internationaux dans le cadre des programmes offerts par les organismes et des projets financés par le Conseil

Les retombées créatives et sociales à long terme pour les collectivités et la société, qui découlent d'un investissement soutenu dans les arts

## Impact sur les bénéficiaires de subventions



### Zone d'impact 1 - Les contributions du Conseil aux pratiques artistiques des artistes professionnels qui alimentent la créativité à l'intérieur et à l'extérieur du secteur des arts sans but lucratif

Depuis sa création, le Conseil a soutenu des milliers d'artistes professionnels et le public a bénéficié de la richesse et de la diversité des œuvres de ces artistes. Cela dit, le Conseil reconnaît également qu'il doit encore surmonter des obstacles historiques pour soutenir certains groupes d'artistes (p. ex. : autochtones, de diverses cultures, sourds ou handicapés, ou issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire) afin qu'ils réalisent leur plein potentiel créatif. Tout comme le financement des organismes, cela est aussi une source d'impact en amont.

Bien que les artistes subventionnés bénéficient d'un avantage financier à court terme, l'impact de leur activité créative peut s'étaler sur de nombreuses années, voire sur toute une vie, et ce, sous différentes formes. Les idées artistiques qui découlent de l'œuvre financée peuvent évoluer et porter des fruits bien au-delà de la période de la subvention. De même, ces projets ont des répercussions sur d'autres artistes et organismes, et l'investissement dans ce travail subventionné peut rapporter des bénéfices pendant de nombreuses années.

On peut trouver des preuves relatives à cette zone d'impact dans :

**1. La nature, l'ampleur et la diversité de la pratique artistique soutenue par le Conseil**

- *En quoi le financement du Conseil assure-t-il la vitalité de la pratique artistique dans les nombreuses cultures et disciplines artistiques qui intéressent le public canadien et international?*
- *En quoi le financement du Conseil permet-il l'expérimentation et l'innovation dans la pratique artistique et la production culturelle?*
- *Quel est l'impact de l'accès équitable aux arts pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les Peuples autochtones, les immigrants, les minorités ethniques ou racisées, les personnes sourdes et handicapées ainsi que les autres groupes qui revendiquent l'équité?*

**2. Une analyse du développement artistique des artistes subventionnés**

- *Quel est l'impact des différents types de soutien (p. ex. subventions pour la production d'une nouvelle œuvre, résidences, soutien aux tournées, etc.)?*
- *Comment l'investissement du Conseil dans les projets des artistes inspire et informe le secteur artistique?*
- *Les organismes puisent-ils dans le bassin de création artistique créé grâce au soutien que le Conseil accorde aux artistes individuels?*
- *Quel est l'écosystème de plus grande ampleur du soutien artistique, y compris le soutien assuré par les organismes financés par le Conseil?*

**3. La valeur que les artistes professionnels apportent à la société par leur travail dans les communautés et d'autres secteurs**

- *Dans quelle mesure les artistes peuvent-ils mettre à profit leur sensibilité, leurs compétences et leurs ressources artistiques lorsqu'ils travaillent dans leurs communautés?*
- *Quels avantages les artistes apportent-ils à d'autres secteurs, notamment les industries créatives? Qu'apprécient les employeurs et les dirigeants d'autres secteurs dans la collaboration avec des artistes?*



**Zone d'impact 2 - Les contributions du Conseil aux capacités et conditions favorables qui permettent aux organismes de réaliser leur potentiel créatif et de renforcer leur impact civique**

En finançant des centaines d'organismes, le Conseil entend créer les conditions favorables dans lesquelles les organismes subventionnés peuvent s'épanouir, et le secteur des arts dans son ensemble peut refléter toute la richesse des formes d'expression artistique. Il est question ici d'une source d'impact en amont, ou immédiate.

On peut trouver des preuves relatives à cette zone d'impact dans :

**1. La taille et la diversité de la cohorte des organismes financés**

- *Quelle image l'ensemble des organismes subventionnés donne-t-il de la production culturelle canadienne?*

- *En quoi la répartition du financement du Conseil entre les différentes dimensions, telles que les formes d'art, les zones géographiques, la taille et le type d'organisme, nourrit-elle l'écosystème dans son ensemble?*
- *Que nous apprend le profil d'investissement du Conseil suivant ses multiples objectifs (p. ex. : exploration artistique, développement sectoriel et préservation des formes d'art et des pratiques traditionnelles)?*

## 2. Les effets du financement du Conseil pour les organismes financés

- *Quels sont les effets tangibles du financement du Conseil des arts sur les programmes, le fonctionnement et la vision d'ensemble des organismes?*
- *Que signifie une aide pluriannuelle pour les organismes financés, au-delà du montant de la subvention? Comment cela se manifeste-t-il (par des résultats tangibles comme la programmation, le rayonnement public, les conditions de travail, ou des avantages plus intangibles, comme la planification à long terme, la collecte d'autres fonds et la capacité de collaborer)?*
- *Comment les organismes évoluent-ils ou s'adaptent-ils, le cas échéant, en réponse aux critères de financement du Conseil?*

## 3. L'impact civique des organismes financés par le Conseil

- *Quels sont les éléments constitutifs structurels, culturels et programmatiques de l'impact civique? Quel sens donne-t-on à « impact civique » dans différents contextes – c'est-à-dire rural, urbain ou régional?*
- *Les organismes utilisent-ils le financement du Conseil pour mettre en œuvre un engagement à l'égard de l'impact civique? Dans l'affirmative, comment?*
- *Comment le Conseil peut-il orienter cette conversation avec les organismes subventionnés de manière à les sensibiliser davantage et à accroître leurs capacités en ce qui a trait aux notions de communauté et de citoyenneté?*
- *En quoi la perception des organismes quant à leurs contributions civiques diffère-t-elle de la valeur que leurs collectivités leur accordent? (Cette question pourrait se poser aussi au premier point de la zone d'impact 5.)*

## Impact sur les œuvres et les pratiques artistiques



### **Zone d'impact 3 - Le soutien du Conseil aux œuvres et à la production créative originales ayant une signification culturelle pour l'ensemble du public canadien dans toute sa diversité**

Tous les ans, des artistes et des organismes financés par le Conseil créent une grande quantité d'œuvres. Ces œuvres prennent une myriade de formes, comme des films, des expositions et des installations, de nouvelles chorégraphies, compositions et œuvres littéraires, de nouvelles adaptations d'œuvres classiques, des pratiques traditionnelles, des arts numériques et un large éventail d'autres expressions esthétiques.

L'impact de cette production se reflète dans sa signification ou sa résonance durable auprès des gens et des communautés, et dans l'influence qu'elle exerce sur des œuvres ultérieures. Cette source

d'impact s'étend sur tout le continuum d'attribution. Dans certains cas, l'œuvre est directement attribuable au financement du Conseil, alors que dans d'autres, la relation est très indirecte.

On peut trouver des preuves relatives à cette zone d'impact dans :

**1. L'étendue et la portée culturelle des œuvres ou de la production créative subventionnées par le Conseil**

- *Dans quelle mesure les œuvres subventionnées, incluant celles qui ont remporté des prix, représentent-elles et intéressent-elles le public canadien?*
- *Dans quelle mesure les œuvres financées par le Conseil représentent-elles des points de contact culturels ou ont-elles un impact durable sur la sensibilisation culturelle des communautés distinctes au Canada et éclairent-elles leur mémoire collective?*
- *Comment différents contextes (p.ex. : culturels, générationnels) apportent-ils une signification particulière à cet ensemble d'œuvres?*
- *Comment ce travail peut-il ouvrir la voie à des conversations productives entre différentes conceptions culturelles?*
- *Comment les investissements dans la circulation, la tournée et la distribution d'œuvres originales influent-ils sur l'évaluation des œuvres elles-mêmes et sur leur signification culturelle?*

## Impact sur les auditoires nationaux et internationaux, les collectivités et la société



### **Zone d'impact 4 - Les expériences vécues par les auditoires et les visiteurs nationaux et internationaux dans le cadre des programmes offerts par les organismes et des projets subventionnés par le Conseil**

Il s'agit d'une zone d'impact davantage en aval. Plusieurs facteurs autres que le financement du Conseil contribuent à la quantité et à la qualité des présentations ou spectacles publics qu'un organisme peut offrir, et plusieurs facteurs situationnels et contextuels influent sur la façon dont le public reçoit l'œuvre. Que le lien soit direct ou indirect, le Conseil réalise son mandat quand le public tire de la satisfaction et du sens des œuvres ou programmes subventionnés.

Au moment d'analyser les répercussions des programmes artistiques sur le public, il est utile de distinguer trois types d'impact :

- **L'impact concomitant**, qui se produit pendant l'expérience;
- **L'impact ressenti**, qui se manifeste dans les heures ou les jours suivants l'expérience;
- **L'impact prolongé**, alors que les impacts d'événements individuels s'accumulent au fil du temps.

De nombreuses études récentes mettent l'accent sur la mesure de l'impact vécu. Cependant, en préparant ce Cadre, nous en sommes venus à croire que le défi plus général – et la plus grande source de résultat potentiel – consiste à définir des cadres théoriques et des méthodes de mesure plus solides pour comprendre l'impact prolongé. Ces cadres préciseraient comment les personnes

tissent un récit plus vaste à partir de leurs expériences artistiques, comment ce récit contribue à leur qualité de vie et quel appui un organisme comme le Conseil apporte à ces expériences.

Pour comprendre l'impact à long terme de la participation aux arts, il faudra un engagement durable en matière de recherche, un niveau sans précédent de collaboration internationale entre praticiens et chercheurs dans tous les secteurs scientifiques, un degré élevé d'honnêteté intellectuelle et des ressources financières qui dépassent les capacités d'un seul organisme ou bailleur de fonds.

On peut trouver des preuves relatives à cette zone d'impact dans :

**1. Les études consacrées à l'impact concomitant**

- *En quoi l'expérience concomitante d'œuvres façonne-t-elle nos réactions cognitives et émotionnelles? En quoi cela influe-t-il sur nos relations réelles ou perçues avec les autres personnes présentes?*
- *En quoi nos réactions neurologiques et physiologiques à un travail créatif (dans la création et la réception) diffèrent-elles de nos réactions à d'autres activités? Autrement dit, peut-on isoler ce qui rend les expériences artistiques différentes d'autres activités?*

**2. Les études consacrées à l'impact ressenti**

- *Comment différentes sortes de programmes artistiques créent-elles différentes sortes d'impact? Quels modèles peut-on établir?*
- *Comment l'impact est-il affecté par des facteurs conjoncturels tels que le lieu, l'accès ou le format de la présentation?*
- *Comment l'impact est-il déterminé par le contexte culturel dans lequel l'œuvre est présentée? La même œuvre produit-elle un impact différent dans différentes régions et communautés au Canada et à l'étranger?*
- *Comment les techniques d'engagement de l'auditoire influent-elles sur l'impact ressenti?*
- *Comment les organismes pourraient-ils étendre ou prolonger l'impact de leurs programmes?*
- *La langue du marketing influe-t-elle sur l'expérience que les auditoires ont de l'art?*
- *Quelles sont les conditions menant à des « expériences optimales »?*

**3. Les études portant sur l'impact prolongé de la totalité des expériences artistiques des personnes**

- *Qu'est-ce que les Canadiennes et les Canadiens apprécient dans les arts? Quel rôle les arts et la culture jouent-ils dans leur vie?*
- *Les conclusions des études confirment-elles ce que les organismes artistiques pensent offrir au public en ce qui a trait à la signification et à la valeur?*
- *Les relations que les participants nouent au fil du temps avec des œuvres, des artistes, des organismes artistiques et des formes d'art en particulier diffèrent-elles de celles qui se créent avec d'autres produits et expériences?*
- *Comment et pourquoi les habitudes de consommation artistique (ou de non-consommation) évoluent-elles avec le temps?*

**4. La recherche fondamentale sur l'impact, l'évolution des préférences et la construction de la signification**

- *Comment explique-t-on que certaines personnes soient attirées par certaines formes d'art, mais pas par d'autres?*

- *Quel souvenir les personnes gardent-elles de leurs expériences artistiques? Pourquoi certaines expériences laissent-elles des souvenirs indélébiles, alors que d'autres s'oublient rapidement?*
- *Comment les personnes donnent-elles un sens à leurs expériences artistiques? Quel est le rôle de l'interprétation dans le processus de création de significations?*
- *Quels types d'activités pédagogiques ou d'enrichissement renforcent l'impact?*
- *En quoi les préférences, la familiarité et la réputation influent-elles sur nos réactions aux œuvres d'art? Comment et pourquoi les goûts changent-ils au fil du temps?*
- *En quoi les programmes artistiques sont-ils significatifs? En quoi la signification diffère-t-elle parmi des populations de différentes origines?*
- *L'impact influe-t-il sur la probabilité de participation future?*
- *Dans quelle mesure la construction sociale influe-t-elle sur la participation et la participation répétée?*



### **Zone d'impact 5 - Les retombées créatives et sociales à long terme pour les collectivités et la société découlant d'un investissement soutenu aux arts**

De nombreuses études démontrent que la participation aux arts bénéficie à la société. Quand les gens établissent plus de contacts, ils se sentent mieux en général et développent un sentiment d'appartenance à leur communauté. Ils peuvent même être plus créatifs au travail. Les études existantes montrent généralement des corrélations entre la participation aux arts et les bienfaits sociaux de ce genre, mais elles ne prouvent toutefois pas que les arts causent ces résultats.

Certaines personnes s'opposent à cette manière de mesurer la valeur des arts, car elles croient que cela détourne l'attention de la valeur intrinsèque de l'art lui-même. Cependant, nous savons que l'impact se fait sentir autant sur le plan personnel que social (p. ex. : quand un groupe de personnes discute d'un programme artistique qu'il vient de vivre). Nous croyons que le contexte social au sein duquel on fait l'expérience de l'art, la façon dont les arts rassemblent les gens, et la manière dont tout cela fonctionne sont souvent interprétés grâce à la conversation, et sont en fait essentiels à plusieurs œuvres d'art.

Des études plus approfondies de l'impact social seront profitables non seulement pour les décideurs, mais aussi pour les organismes artistiques, qui gagneront une meilleure compréhension de la façon dont leurs programmes publics ont des impacts sociaux plus importants.

On peut trouver des preuves relatives à cette zone d'impact dans :

#### **1. Les études consacrées à l'impact sur les communautés**

- *Nous supposons que les communautés s'enrichissent de la présence d'organismes artistiques bien qu'il soit impossible de saisir leur impact en se contentant d'additionner les réactions individuelles du public aux expériences artistiques. Cette hypothèse résiste-t-elle à une vérification empirique?*
- *Jusqu'à quel point les artistes, les organismes artistiques et les festivals renommés génèrent-ils des gains de notoriété et de réputation pour les communautés, au pays et à l'étranger?*
- *Le financement de multiples organismes artistiques dans une même collectivité entraîne-t-il des redondances ou des symbioses entre organismes, ou même les deux? Dans l'affirmative, comment cela fonctionne-t-il et est-ce qu'il en résulte un plus grand impact?*

- *Quelle est l'interaction entre le financement du Conseil et le soutien fournis par d'autres bailleurs de fonds publics et privés sur le plan communautaire? Quels rôles les différents bailleurs de fonds jouent-ils dans les écosystèmes artistiques locaux?*

**2. Les études portant sur l'incidence sociale de la participation artistique**

- *En quoi la participation artistique contribue-t-elle au bien-être?*
- *Sur le plan du bien-être, les arts apportent-ils des bienfaits qu'aucune autre activité n'est en mesure d'offrir?*

**3. Les études reposant sur des rubriques de résultats fondés sur des actifs (p. ex. : le capital culturel ou les capacités de création)**

- *Les capacités de création sont-elles uniformément réparties entre les différentes communautés du Canada?*
- *Quelle est la meilleure façon de discuter des capacités créatives en contextes autochtones?*
- *Comment développe-t-on et maintient-on des capacités culturelles?*

Les « **capacités de création** » sont un exemple de cadre de résultat fondé sur des actifs qui considère la culture et la créativité comme un bien public. Les chercheurs mesurent à quel point les personnes et les communautés ont la liberté de créer ou d'apprécier toute culture qui les mobilise.

Les retombées sociales surviennent aux niveaux local et national et même au niveau international, comme on le voit dans les relations internationales établies et soutenues par la diplomatie culturelle. Le Conseil des arts investit de façon importante dans des initiatives internationales, et il n'y a aucun doute que cela influe sur la façon dont nous nous percevons, sur la façon dont nous sommes perçus et sur la façon dont nous appréhendons le reste du monde. Les impacts sociaux du travail du Conseil à l'étranger sont vraisemblablement considérables, mais nous n'avons pas encore intégré ces impacts dans le Cadre d'impact intrinsèque.

## Introduction

### Mandat

Vers la fin de 2017, le Conseil des arts du Canada a donné le mandat à WolfBrown, à la suite d'une demande de propositions, de concevoir un cadre pour mesurer les impacts intrinsèques de son financement.

Le Conseil des arts du Canada a commandé cette étude dans le but de mieux comprendre les répercussions de son travail, mais également de rendre compte plus clairement des différentes manières dont l'art enrichit la vie des Canadiennes et des Canadiens. Le Conseil souhaite mesurer l'impact de son financement en raison d'une plus grande obligation de rendre compte liée à l'augmentation de son crédit parlementaire entre 2016 et 2021, mais aussi d'un désir de démontrer la valeur de l'investissement dans les arts.

Le Conseil des arts du Canada a proposé, en guise de point de départ, d'examiner trois types de retombées :

1. Les impacts intrinsèques d'une expérience unique;
2. Les impacts intrinsèques cumulatifs ou l'« empreinte de valeur » d'une institution dans son milieu;
3. Les impacts intrinsèques des arts dans l'ensemble d'une communauté.

De concert avec ses partenaires du Conseil des arts, WolfBrown a donc, pendant deux ans, effectué un travail visant à apprendre, définir, préciser, tester et cristalliser ce que le Conseil pense des impacts qu'il génère et la façon dont il peut les mesurer de façon réaliste.

Plutôt que d'adopter un cadre préconçu de mesure des retombées, nous avons choisi d'examiner une gamme de méthodes de mesure de l'impact et de concevoir une approche unique et particulière au Conseil des arts. Ainsi, le Cadre fournit au Conseil un portrait complet et multidimensionnel de son impact sur les artistes, les organismes artistiques, les auditoires, le grand public et le milieu culturel au Canada et à l'étranger. Loin d'être une liste de contrôle prescriptive, la notion d'autodétermination a été un principe directeur dans l'élaboration de cette étude – les artistes et les organismes artistiques du secteur sont donc en mesure de cerner et d'explorer les aspects de l'impact qui concernent leur travail.

Nous avons conçu ce Cadre pour atteindre de nombreux objectifs :

- Fournir au Conseil un schéma pour réunir des données probantes sur l'impact intrinsèque de ses investissements dans les artistes et les organismes;
- Aider les artistes et les organismes à comprendre et à exprimer l'impact intrinsèque de *leur* travail;
- Faciliter une autoréflexion critique et éclairer la prise de décisions stratégiques au Conseil à l'avenir au moyen de données pertinentes;
- Former des partenariats afin que le secteur comprenne mieux l'impact intrinsèque des arts à court et à long terme.

## Notre méthodologie

Pour ancrer le Cadre dans la pensée la plus actuelle, nous avons commencé par examiner la littérature portant sur d'autres cadres, méthodologies de recherche et compréhensions de l'impact dans les arts et plusieurs secteurs connexes. À partir de ces données de recherche, nous avons élaboré des concepts théoriques sur l'impact intrinsèque et avons vérifié auprès du personnel du Conseil que ces concepts convenaient aux contextes institutionnels et culturels dans lesquels ils évoluent. Une première ébauche du Cadre a ensuite été examinée par un comité consultatif formé de leaders d'opinion d'autres organismes gouvernementaux, de groupes autochtones, du milieu universitaire et d'organismes du secteur des arts. Leurs contributions nous ont été utiles tout au long du projet.

Adoptant un processus itératif, nous avons mené trois rondes de consultations avec différents intervenants du secteur des arts du Canada pour mettre à l'épreuve la logique et l'utilité du Cadre et connaître son potentiel d'application sur le terrain. Dans la première de ces rondes, nous avons obtenu l'opinion de différents organismes de soutien aux arts gouvernementaux et privés. Dans la deuxième, nous avons demandé le point de vue d'organismes nationaux de service aux arts et d'autres regroupements artistiques intéressés par la recherche. Dans la troisième, nous avons rencontré les représentants de trente organismes artistiques à Vancouver, Québec et Halifax. Chaque ronde de consultations a donné lieu à un rapport sommaire et à des révisions du Cadre.

La phase finale de ce travail a été de définir les approches de mesure et d'établir des stratégies pour la mise en place des initiatives de recherche afin d'étayer la théorie sur l'impact proposée par des données probantes et tangibles. Les mesures concrètes que le Conseil des arts peut prendre pour mettre en œuvre cette recherche sont présentées dans un plan de mise en œuvre distinct.

## Terminologie et concepts théoriques importants

Puisque le Cadre contient plusieurs concepts abstraits et un langage technique, il est utile de définir certains termes de base et concepts théoriques clés.

**Impact** – Le terme « impact » est souvent employé pour désigner les effets d'un programme sur ses participants. Or, nous l'utilisons dans un sens plus large : l'impact tel qu'il est vécu par les organismes qui reçoivent un financement du Conseil des arts du Canada (p. ex. : la manière dont ce financement oriente la carrière des artistes ou catalyse un organisme) et l'impact vécu par les personnes, à la fois à court terme et par accumulation tout au long de leur vie.

**Impacts en amont** – Les impacts les plus directement liés au financement du Conseil (p. ex. les retombées immédiates pour les artistes et les organismes financés).

**Impacts en aval** – Les impacts résultant du travail des artistes et des organismes financés et qui peuvent être attribués à de nombreux facteurs, dont – mais pas exclusivement – le financement du Conseil (p. ex. impacts sur les auditoires et les communautés).

**Qualitatif** – La recherche qualitative analyse des données non numériques. Elle peut servir à saisir l'expérience d'une personne ayant participé à un programme artistique, souvent dans ses propres mots. Les données qualitatives racontent une histoire plus riche que ce que les statistiques permettraient de faire. Elle s'intéresse aux questions « comment? » et « pourquoi? ».

**Intrinsèque** – L'adjectif « intrinsèque » renvoie aux impacts idiosyncrasiques et inhérents des activités artistiques qui découlent directement de l'expérience esthétique. Les bienfaits intrinsèques peuvent être immédiats, ou encore survenir à long terme.

**Instrumental** – L'adjectif « instrumental », dans ce contexte, renvoie à la façon dont une réalité entraîne d'autres résultats non intrinsèques – généralement économiques ou sociaux. Le secteur culturel revendique souvent son impact instrumental, par exemple pour améliorer des résultats à des tests, réduire le crime ou favoriser l'essor des communautés.

Notre réflexion sur l'impact est guidée par une distinction théorique clé entre deux types de programmation artistiques :

« **Œuvres axées sur les impacts** » – œuvres créées à partir d'une impulsion artistique ou commandées pour leur valeur inhérente, mais sans résultat particulier en tête. Malgré l'absence de résultats prédéfinis, l'œuvre a des *impacts* de différentes natures (elle touche son public, voire des communautés entières, de différentes façons). Ainsi, les « résultats » de ces programmes sont leurs impacts intrinsèques. Ici, les principes d'évaluation ne s'appliquent pas, car il n'y a pas de modèle logique derrière une vision artistique. C'est plutôt au moyen d'une mesure de l'impact que la responsabilité peut être évaluée.

« **Œuvres axées sur les résultats** » – pratiques et programmes artistiques conçus avec un résultat précis en tête, comme c'est le cas pour beaucoup de programmes éducatifs et de mobilisation communautaire. Ces programmes reposent parfois sur une théorie de programme ou un modèle logique, ce qui permet leur évaluation par rapport à des résultats souhaités à des fins de responsabilité.

Nous reconnaissons que beaucoup d'œuvres se situent entre ces deux extrêmes. De fait, de nombreux organismes artistiques offrent les deux types de programmes. Toutefois, le Cadre d'impact traite surtout des œuvres axées sur les impacts.

## Brève mise en contexte

Dans plusieurs économies développées, on cherche à mesurer l'impact des arts. Les gouvernements souhaitent évaluer l'incidence de leurs investissements, les bailleurs de fonds visent à investir le plus efficacement possible des ressources limitées, et les artistes et les organismes culturels aspirent à comprendre et à maximiser l'impact de leur travail sur les collectivités.

« Il y a [...] un accent toujours croissant - comme dans tous les secteurs de la politique publique - sur un exposé clair, rigoureux et persuasif des raisons justifiant le soutien gouvernemental aux arts. En outre, les politiciens, les hauts fonctionnaires et le grand public recherchent de plus en plus l'incidence et les résultats. [...] Quelle est l'incidence des subventions, non seulement pour les artistes et les organismes artistiques, mais pour l'ensemble de la société? Dans ce contexte, le Conseil des arts du Canada ne peut se permettre de considérer les artistes et les organismes artistiques comme la principale "clientèle" qu'il "sert". [...] Le client ultime, en quelque sorte, c'est le public canadien. Pour parler sans ambages, le Conseil des arts du Canada doit fournir une réponse convaincante à la question : Qu'avez-vous accompli récemment pour la société canadienne? »  
- Monica Gattinger, *Les fondements de la culture : le pouvoir de l'art, Les soixante premières années du Conseil des arts du Canada*, 2017, p. 9.

Vouloir mesurer l'impact des arts est un phénomène relativement récent, alimenté par des forces politiques qui cherchent à faire rendre des comptes aux organismes publics de soutien au domaine artistique, comme ceux de n'importe quel autre domaine de politique publique. Cette nouvelle tendance a essuyé sa part de critiques. On retient deux objections principales, la première voulant que le financement public des arts soit foncièrement valide et n'ait pas besoin d'être justifié, et la seconde, qu'il n'existe pas de bonne façon de mesurer l'impact des arts.

Bien que le Cadre ne précise pas de méthodologies de recherche (même si des recommandations sont formulées dans un plan de mise en œuvre à venir), il traite de la seconde objection en morcelant la vaste et amorphe idée de l'impact en types d'impact plus facilement observables – et étudiés. Les critiques prétendent qu'il est réducteur et inapproprié de mesurer l'impact des arts; or, ces critiques portent sur les approches qui appliquent des mesures *quantitatives* des répercussions *instrumentales* des arts. À l'amorce de

ce projet, le Conseil des arts du Canada a clairement demandé un cadre de mesure des impacts *intrinsèques* des arts par des méthodes de recherche *qualitatives*. C'est précisément ce que nous avons cherché à réaliser.

## Pourquoi le Canada a-t-il besoin de son propre cadre d'impact?

Le gouvernement et la société du Canada sont, à bien des égards, distincts par rapport à d'autres pays. Cette réalité, et les complexités qu'elle entraîne, n'ont laissé d'autre choix à WolfBrown que de mettre au point un cadre de mesure de l'impact adapté spécifiquement au Conseil des arts du Canada. Voici les principaux constats qui ont orienté cette décision.

- La politique culturelle de nombreux pays les pousse à protéger et à préserver la spécificité de leur identité culturelle et nationale. En revanche, l'histoire et la démographie diversifiées et multiculturelles du Canada exigent d'adopter, en matière de politique culturelle, une approche inclusive qui appuie et célèbre une multitude d'identités culturelles. Le Canada cherche aussi à favoriser la diversité culturelle malgré le puissant monopole de la culture mondiale du consumérisme.

- Avec la mise en valeur des arts autochtones, et dans la foulée de la Commission de vérité et réconciliation, les artistes et les organismes autochtones reçoivent dorénavant plus de financement, de reconnaissance et de soutien que jamais de la part du Conseil des arts du Canada. Ce soutien reflète le désir du Conseil d'apporter une contribution tangible au processus de guérison et de réconciliation. En s'alliant au leadership et à la participation des Autochtones, ce Cadre offre la possibilité d'explorer, de façon significative et respectueuse, les compréhensions de l'impact dans le contexte de la cosmologie, de l'épistémologie et des systèmes de valeurs autochtones.
- La mosaïque de provinces et de territoires du Canada différencie ce travail par rapport à d'autres contextes internationaux. Selon les régions ou les municipalités, on s'attend à ce que les arts jouent divers rôles, allant de l'expression de valeurs humanistes à la création de liens sociaux ou à la stimulation de la croissance économique. Les politiques culturelles et les stratégies de financement diffèrent d'une région à l'autre et, sur les plans politique et philosophique, la valeur des arts et de la culture de chaque communauté a ses propres particularités.

Les rapports entre les identités culturelles multiples du Canada créent en effet une situation particulièrement complexe, exacerbée par le fait que le Canada possède une faible densité de population et que les points de vue et les modes de vie varient considérablement, des prairies du Manitoba rural aux gratte-ciel du centre-ville de Toronto, en passant par le Grand Nord – et tous les autres endroits que l'on rencontre en chemin.

- Sur le plan administratif, il y a un net partage des responsabilités au niveau fédéral entre le ministère du Patrimoine canadien, qui a pour mandat d'établir la politique culturelle assurant à la population canadienne l'accès à la culture, au patrimoine et au sport<sup>1</sup> et le Conseil des arts du Canada, qui favorise et promeut l'étude et l'appréciation des arts, principalement en soutenant leur création, leur production et leur distribution. De nombreux artistes et organismes financés par le Conseil reçoivent aussi des subventions de la part de bailleurs de fonds provinciaux et territoriaux, ainsi que de leur administration municipale. Chaque bailleur de fonds fonctionne de façon indépendante, selon les priorités locales et les relations de longue date entretenues avec les organismes artistiques de leur région.

## Défis méthodologiques

Mettre au point un cadre d'impact qualitatif pour le Conseil des arts du Canada ne vient pas sans d'importants défis de recherche. Non seulement parce que les cultures, les collectivités et les contextes politiques dans lesquels œuvre le Conseil sont radicalement différents et complexes, mais aussi, car la mesure de l'impact des arts est, en elle-même, une entreprise laborieuse. Voici pourquoi :

- Les impacts sont diffus; ainsi, un tableau ou une pièce de théâtre peut avoir un effet sur son public seulement si ce dernier est particulièrement concentré, sans autre distraction.
- L'impact se bâtit graduellement par l'accumulation d'expériences plus ou moins aléatoires, qui varient d'une personne à l'autre (il est donc difficile d'en évaluer le « dosage »).

---

<sup>1</sup><https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/mandat.html>

- Il est difficile de cerner l'origine des impacts. Par exemple, beaucoup de personnes et de facteurs contribuent à l'impact d'une prestation théâtrale en direct.
- Les impacts sont éphémères; les répercussions d'une expérience artistique s'estompent avec le temps, tout comme elles peuvent gagner en intensité ou être remplacées par des expériences artistiques ultérieures.
- La mesure des impacts cumulatifs est extrêmement coûteuse et comporte des obstacles méthodologiques (par exemple, l'impact des expériences artistiques accumulées pendant une vie entière).
- Les impacts ne sont pas toujours agréables – beaucoup d'œuvres visent à choquer ou à déranger – et leurs conséquences sociales ne sont pas toujours positives (certaines œuvres renforcent des stéréotypes négatifs ou marginalisent des communautés).
- Les impacts sont à la fois subjectifs et objectifs. Ainsi, qui a l'autorité requise pour affirmer qu'un effet a été produit, et quelles preuves sont requises pour sous-tendre une telle affirmation?
- Nous possédons des outils sophistiqués de collecte et d'analyse de données qualitatives, mais la valeur de l'analyse repose souvent sur la capacité de créer des schémas de codage qui révèlent des données importantes sur les expériences que des gens ont d'organismes ou d'événements.

## Autres cadres d'impacts

Le Conseil des arts du Canada n'est pas la seule organisation qui travaille à comprendre l'impact des arts. En s'appuyant sur plusieurs travaux de recherche antérieurs et sur une communauté de chercheurs bien réseautés, le Conseil des arts du Canada a pu jeter les bases du processus de création et de mise en œuvre d'un nouveau cadre d'impact.

Afin de ne négliger aucune des connaissances disponibles dans la conception de notre cadre, nous avons mené, au début de nos travaux, des recherches approfondies sur la théorie et la pratique de la mesure d'impact, à partir de neuf perspectives distinctes. Voici un résumé de nos conclusions.

- De nombreux autres **organismes fédéraux ont mis au point des cadres d'indicateurs culturels** en observant des ensembles de données préexistants (p. ex. : des données économiques ou des sondages sociaux généraux); or, si ces données sont utiles, les cadres ne semblent pas utilisés de manière régulière. Certains cadres renvoient aux impacts intrinsèques, mais ne définissent pas précisément leurs indicateurs, en mentionnant qu'il s'agit là d'un domaine de recherche émergent. Un cadre d'impact populaire a récemment vu le jour en Australie, lequel a pour but de proposer un outil de recherche pour évaluer toutes sortes de programmes et de projets artistiques. Il sert toutefois à mesurer les impacts d'un événement précis, sans tenir compte de l'impact prolongé. D'autres réseaux informels discutent actuellement de l'impact intrinsèque, mais aucun d'entre eux n'a proposé un cadre ou un modèle pour l'évaluation.
- Le Conseil des arts du Canada contribue dans une large mesure au bassin de créations artistiques, où sont représentées nombre de cultures et d'esthétiques. Un cadre d'impact complet devrait chercher à rendre compte de la valeur de l'art en lui-même; en d'autres termes, des **contributions des artistes du Canada à la somme des œuvres mondiales**. Cet aspect prend toute son importance si le Conseil souhaite préserver et enrichir l'ensemble des œuvres qui représentent les valeurs et l'héritage de cultures distinctes au sein de la société canadienne.

- Pour ce qui est du **contexte politique du Québec**, la politique culturelle tend à mettre au premier plan la démocratisation de la culture, souvent par la « **médiation culturelle** ». Elle **affirme que la culture est un droit**, non pas un moyen de générer des retombées économiques ou sociales. En même temps, la pensée francophone entretient l'idée que la citoyenneté culturelle est un atout de société. L'art est conçu comme une forme d'engagement culturel et civique.
- Les arts et la culture peuvent avoir des effets sur les personnes (par exemple, un renforcement du sentiment de confiance ou de cohésion sociale) qui influencent directement **leur rapport à l'ensemble de la collectivité**. Les occasions de prendre part à des rassemblements ritualisés, d'exprimer son patrimoine et de s'associer à des artistes et à des organismes favorisent le sentiment d'appartenance et la fierté.
- **L'analyse des réseaux sociaux** propose certaines pistes pour évaluer la pertinence et l'ancrage des organismes au sein d'une collectivité. Tout réseau constitue un apport de ressources, et le contenu des échanges importe davantage que la présence en ligne.
- Il existe des méthodes de recherche avancées pour **mesurer la cohésion sociale**, une notion qui comprend la création et le renforcement de liens, la confiance et les comportements sociaux positifs. Nous savons qu'il existe une corrélation entre la fréquentation des manifestations artistiques et la cohésion sociale, mais diverses autres activités, telles que les sports, mènent aussi à une cohésion.
- Plusieurs études prétendent définir **les caractéristiques, les attributs et les valeurs d'organismes artistiques « pertinents et réactifs »** (bien que l'on ait peu d'exemples de la manière dont ils sont mesurés ou comparés). L'une des caractéristiques fréquemment citées serait la volonté, de la part d'un organisme, de recueillir la rétroaction et les évaluations des participants. La pertinence et la réactivité sont essentielles pour générer de puissants impacts intrinsèques. Le Conseil des arts du Canada agit pour faire naître ces conditions chez les organismes en amplifiant leur portée et leurs ressources. La pertinence et la réactivité d'un organisme peuvent être démontrées par ses capacités, ses compétences, ses valeurs et ses motivations.
- **La diversité et l'inclusion** sont deux notions distinctes, et leur définition varie selon les pays et les régions. Le Canada est un pays particulièrement complexe puisqu'on y trouve des minorités linguistiques, des peuples autochtones, des immigrants, des minorités ethniques ou racisées, des personnes sourdes et handicapées et d'autres groupes visés par l'équité. La plupart des approches centrées sur la diversité mesurent les caractéristiques démographiques des auditoires et des travailleurs du milieu des arts, mais ignorent l'important travail qu'effectuent les groupes artistiques en présentant à leurs publics des œuvres qui les sensibilisent et font évoluer la pensée à l'égard de la diversité et de l'inclusion. Une pratique émergente consiste à utiliser les

*La médiation culturelle vise à créer des liens entre le secteur des arts et de la culture et divers groupes sociaux par le biais d'un vaste éventail de stratégies qui favorisent l'accès à une diversité de pratiques culturelles et encourage la participation active de l'ensemble des citoyens dans les arts. Elle cherche à intégrer plus de gens dans le secteur culturel et à accroître le nombre et la diversité des personnes que ce secteur sert.*

*La citoyenneté culturelle est basée sur une conception ascendante de la culture qui commence avec les pratiques individuelles et influence les institutions culturelles. Cette notion implique que les individus devraient être en mesure de participer à la création, à la production et à la diffusion des arts, de manière à ce que l'ensemble des citoyens, surtout les groupes traditionnellement marginalisés, puisse contribuer à la définition de la culture actuelle. En d'autres mots, elle cherche à favoriser l'autodétermination et l'expression de soi.*

évaluations qualitatives de l'engagement des organismes à l'égard de la diversité et de l'inclusion et de leur capacité à supprimer les obstacles culturels, au lieu de s'intéresser strictement à la démographie des participants.

- **Des systèmes de gestion de portefeuille sophistiqués** permettent aux bailleurs de fonds d'optimiser le rendement prévu et d'équilibrer les portefeuilles selon des critères préétablis. Les répertoires d'études de cas offrent la plus grande transparence en matière d'organismes et de projets financés, et de leurs impacts. Avec une vue d'ensemble d'un portefeuille de subventions, il est possible de comprendre comment différentes catégories d'investissements créent de la valeur.

## Raconter l'histoire de l'impact du Conseil des arts du Canada

Le Conseil des arts du Canada veille au maintien et à l'enrichissement d'un milieu artistique dynamique en subventionnant les artistes et les organismes artistiques professionnels qui apportent sens et plaisir aux Canadiennes et aux Canadiens.

Si son [mandat](#) reflète un certain engagement social (« promouvoir l'étude et la diffusion des arts »), le Conseil ne prend habituellement pas ses décisions de financement en fonction d'objectifs liés spécifiquement à l'impact social. Il étend plutôt ses investissements dans un écosystème vaste, diversifié et complexe. Et comme il est indépendant du gouvernement canadien, il jouit d'un bon degré d'autonomie pour la mise en œuvre de politiques et de programmes qui favorisent la santé de l'écosystème artistique. Ses investissements sont basés sur un ensemble de priorités, de valeurs et de convictions qui servent à déterminer l'endroit où ses ressources profiteront le mieux au secteur.

Le Conseil des arts du Canada accorde ses subventions au moyen de deux principaux mécanismes : un ensemble de six programmes lancés en 2017, dont chacun suit un modèle logique détaillé (le « [nouveau modèle de financement](#) »), et un ensemble d'engagements décrits dans son [Plan stratégique](#) actuel. Il est important de faire la distinction entre ces mécanismes d'exécution et les [cibles de financement](#) que le Conseil a établies pour guider l'attribution de ses ressources accrues (par cinq années de crédits parlementaires) aux programmes et aux engagements stratégiques existants.

Nous avons défini l'impact du Conseil des arts d'après la croyance selon laquelle la capacité de mener une vie épanouie est un droit humain fondamental, conformément à la Déclaration de l'UNESCO sur les droits culturels en tant que droits de la personne, et qu'une vie culturelle diversifiée et florissante est essentielle à une société démocratique, tel que déclaré par l'UNESCO en 2005 dans sa Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

*« Les activités, biens et services culturels ont une double nature, économique et culturelle, parce qu'ils sont porteurs d'identités, de valeurs et de sens et qu'ils ne doivent donc pas être traités comme ayant exclusivement une valeur commerciale. » (UNESCO, 2005)*

Dès le départ, le Conseil a reçu pour mandat de promouvoir l'étude et l'appréciation des arts. Pour ce faire, il veille à ce que les Canadiennes et les Canadiens aient accès à un vaste éventail de programmations artistiques significatives, incluant ceux qui ne visent pas seulement à répondre à la demande du marché.

Le Cadre d'impact, qui part de ces hypothèses de base, explique-en quoi les investissements de fonds publics faits par le Conseil profitent au public canadien. Conscient que les avantages principaux d'un secteur artistique dynamique ne sont pas économiques, le Conseil met l'accent sur les impacts non économiques, ou *intrinsèques*.

Le Cadre d'impact que nous proposons aidera le Conseil à organiser et à orienter ses efforts pour consigner des exemples de cet impact, évaluer ses programmes et jeter un regard critique sur ses approches de financement. En s'attaquant à ce défi de taille, le Conseil doit entamer avec ses nombreuses parties prenantes un dialogue sur la nature même de son impact, sur la façon dont celui-ci peut être mesuré de façon *raisonnable* et *fiable*, et sur la façon dont les connaissances qui en découleront pourront aider à établir des politiques.



## **Mieux comprendre l'impact du Conseil en examinant sa contribution à un écosystème artistique diversifié et résilient**

Comme une forêt, l'écosystème artistique du Canada se développe naturellement, se montre vulnérable aux perturbations et s'adapte constamment en fonction des ressources disponibles. L'équilibre est une caractéristique clé des écosystèmes. Les espèces s'échangent les ressources disponibles et s'adaptent ou meurent lorsque les ressources se raréfient. Une rareté prolongée entraîne ainsi l'appauvrissement de la biodiversité. Si le financement du Conseil était réduit, l'écosystème artistique canadien survivrait, mais nombre d'arbres porteraient moins de fruits, et certains périraient.

Les ressources dont se nourrit l'écosystème artistique sont à la fois tangibles et intangibles, financières et non financières, qu'on pense au talent, à la créativité, aux traditions culturelles et à l'intendance – sans oublier les installations et, bien sûr, l'argent.

Les subventions du Conseil profitent à une grande part de l'écosystème artistique complexe et diversifié du Canada, soit des milliers d'artistes et d'organismes chaque année. Le Conseil est donc un intervenant de premier plan pour la santé et la vitalité de cet écosystème.

En faisant le point sur son impact, le Conseil doit préciser clairement lesquels de ses impacts sont une conséquence directe ou indirecte de son financement. Si celui qui fertilise le sol de la forêt peut s'attribuer le mérite de la richesse de la terre en nutriments, il devrait être prudent au moment de s'attribuer le mérite des fruits de la forêt, car bien d'autres facteurs contribuent à ce résultat.

De même, le Conseil ne s'attribue pas tout le mérite des impacts découlant de ses programmes profitant aux bénéficiaires, et n'impose d'ailleurs pas de normes quant à leurs décisions artistiques<sup>2</sup>.

Bien d'autres bailleurs de fonds ont leur part dans le succès des bénéficiaires, d'où la difficulté de retracer l'impact du « dollar du Conseil » chez les organismes qui reçoivent des subventions de base, bien que cet impact soit plus clair quand il s'agit de financement de projets. Pour les subventions de base, le Conseil investit dans l'organisme lui-même, et est confiant que son soutien produira des résultats.

Le Cadre d'impact tient compte de ce continuum d'attribution et renvoie à deux types d'impacts :

1. Les **impacts en amont**, soit les plus directement liés au financement du Conseil (p. ex. les retombées immédiates pour les artistes et les organismes financés);
2. Les **impacts en aval**, qui résultent de nombreux facteurs, dont le financement du Conseil (p. ex. l'impact sur les auditoires des programmes et expositions de ses bénéficiaires).

En n'examinant que les impacts en aval (c'est-à-dire le fruit de quelques arbres seulement), on passe à côté du portrait global : celui d'un écosystème en santé. Et en n'examinant que ceux en amont (le sol riche ou la biodiversité de la forêt), on risque de perdre de vue le pouvoir des arts de provoquer, d'émouvoir et d'inspirer le public de manières tangibles. C'est là le défi inhérent à notre Cadre.

Les Canadiens jouissent d'un écosystème artistique diversifié et résilient qui donne naissance à un large éventail de programmes publics, année après année. Ainsi, l'impact du Conseil se mesure le mieux au regard des diverses façons dont il protège la santé de l'écosystème artistique par ses programmes de subvention et ses initiatives stratégiques.

Voici donc le principe d'organisation du Cadre : le Conseil décrira son impact, et en recueillera les données probantes, selon **cinq zones d'impact en amont et en aval**.

## Inscrire les engagements stratégiques du Conseil dans le Cadre d'impact

Au cœur de l'impact du Conseil des arts du Canada, on retrouve sa capacité à définir et à mettre en œuvre des priorités stratégiques qui répondent aux défis et aux opportunités, au-delà des programmes de subvention précis. L'indépendance du Conseil par rapport au gouvernement canadien lui donne l'autonomie nécessaire pour réagir de façon créative à divers enjeux relatifs aux politiques – et prendre les engagements stratégiques qui honorent son mandat.

Certaines des initiatives stratégiques actuelles du Conseil correspondent à des priorités fédérales précises, tandis que d'autres découlent d'objectifs propres au Conseil. Certains engagements sont continus et fondés sur des valeurs; d'autres sont ciblés et opportuns. Enfin, d'autres sont hybrides : à la fois continus et opportuns.

---

<sup>2</sup>Le Conseil des arts ne commande pas d'œuvres d'art; il n'est pas responsable de la conservation et de la programmation et il n'entreprend pas d'initiatives de développement des publics. Ses fonds et son influence servent plutôt à donner aux artistes et aux organismes les moyens de créer et de diffuser des œuvres qui touchent la vie des Canadiennes et des Canadiens.

Les initiatives stratégiques actuelles du Conseil traitent toute une gamme de priorités, dont :

- S'engager en continu à soutenir les artistes et les organismes autochtones;
- Faire rayonner les deux langues officielles;
- Investir dans la jeunesse;
- Accroître la notoriété des artistes à l'international;
- Assurer un accès équitable au financement.

La portée et la durée de ces initiatives varient grandement. Certaines reflètent des objectifs précis inclus dans le Plan stratégique du Conseil. D'autres pourraient découler du souhait du Conseil de réagir à des événements d'actualité ou à des conditions changeantes et évolueront donc au fil du temps pour tenir compte des priorités du Conseil et, plus largement, des préoccupations sociales du Canada.

Le Conseil s'engage aussi dans de nouvelles initiatives, comme :

- Le soutien au virage numérique du secteur des arts du Canada;
- L'accroissement de la proportion des nouveaux crédits parlementaires consacrée aux nouveaux bénéficiaires, en particulier à des organismes visés par ses mesures d'équité;
- L'atteinte d'une distribution égale entre les subventions de base et les subventions de projets.<sup>3</sup>

Ces engagements touchent les cinq zones d'impacts du Cadre d'impact proposé, mais l'axe privilégié de certains de ces investissements suggère qu'ils pourraient aussi être évalués de façon à tenir compte des objectifs et contextes spécifiques, par l'entremise d'une évaluation de programme, par exemple.

## Arts autochtones et perspectives autochtones de l'impact

Le Conseil des arts du Canada a fermement exprimé son appui en faveur de l'autodétermination et de la souveraineté. Dans cet esprit, le Conseil souhaite respectueusement collaborer avec la communauté artistique autochtone afin de mieux comprendre l'importance de son financement pour les artistes autochtones et les rôles que jouent les arts et la culture autochtones dans la vie des Canadiennes et des Canadiens autochtones et non autochtones.

Le Conseil reconnaît que les méthodes de recherche sont enracinées dans les épistémologies européennes et que la signification et l'attribution de l'« impact », de même que le rôle des organismes gouvernementaux lors de recherches avec les Peuples autochtones et sur les activités autochtones, doivent faire l'objet d'une considération approfondie. Par conséquent, nous n'avons pas adopté de position définitive quant à la façon dont le Cadre d'impact pourrait être utilisé dans un contexte autochtone. Plutôt, au cours de l'élaboration et de la révision du Cadre, une série de conversations avec le comité consultatif (qui comprend un membre autochtone), avec des organismes publics de soutien aux arts, avec d'autres intervenants et avec le directeur du programme Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont contribué à cerner certains des problèmes qui doivent être abordés. Il est évident qu'une bonne

---

<sup>3</sup>Le soutien aux nouveaux bénéficiaires et la distribution égale entre les subventions de projets et les subventions de base ont tous deux l'année 2021 comme date cible. Les subventions de projets s'adressent aux artistes individuels, aux groupes et aux organismes.

partie de la terminologie et des concepts qui sous-tendent l'exercice sont ancrés dans un modèle colonial; même des notions telles que « les arts » et « artistes » ont des significations différentes.

Pour tenir compte de la **perception de l'impact par les Autochtones**, le Cadre doit être en mesure d'intégrer les impacts des pratiques autochtones et reconnaître que certaines pratiques et perceptions se situent inévitablement au-delà de ses limites. On doit convenir du fait que la réconciliation et la restitution sont indépendantes de l'impact sur le public, et qu'il y a des considérations importantes relatives aux personnes pour lesquelles des œuvres autochtones sont créées.

La présente section vise à concrétiser les réflexions sur ce que pourrait être une approche multidimensionnelle et respectueuse à l'égard de cet engagement ainsi qu'à fournir des fondements pour la discussion sur les mesures à prendre.

### **Approche axée sur l'autodétermination**

La première action, et la plus critique, sera d'amorcer un dialogue entre le Conseil des arts et les chercheurs autochtones à propos des études existantes sur le rôle des arts et de la culture dans les communautés autochtones, ainsi que les rôles des artistes et des organismes artistiques dans ce contexte. Il est important d'en apprendre davantage sur les intérêts des chercheurs autochtones et sur les méthodes qu'ils utilisent, et de voir comment le Conseil pourrait les appuyer. Par exemple, le Conseil pourrait faire part de ses travaux sur le Cadre d'impact, de l'évaluation de ses anciens programmes des arts autochtones et de l'Initiative de recherche sur les arts autochtones. Cela permettrait de contextualiser ses approches antérieures et actuelles. De ce dialogue pourrait découler un volet de recherches dirigées par les Autochtones et parallèles au travail effectué au sein du Cadre d'impact, ou encore différents types de partenariats et d'initiatives. Si les artistes, les chercheurs et les communautés autochtones souhaitent explorer ces questions avec le Conseil, celui-ci cherchera des occasions de favoriser la collaboration.

### **Participation volontaire**

Comme c'est le cas pour toutes les activités et tous les programmes du Conseil, les artistes et organismes autochtones sont libres de participer aux travaux de recherche liés au Cadre d'impact ou de s'engager uniquement dans les projets de recherches conçus et menés par des chercheurs autochtones, selon une approche d'autodétermination et de souveraineté culturelle. Les projets liés au Cadre d'impact seront inclusifs et à participation volontaire, et les méthodologies seront conçues de façon à respecter une vaste gamme de différences et de contextes culturels. Le Cadre est flexible et adaptable à une grande variété d'approches, et il serait enrichi par des perspectives nombreuses et diversifiées.

### **Impact des arts autochtones sur les Canadiennes et les Canadiens non autochtones**

Les arts sont considérés comme une voie de choix pour favoriser une meilleure compréhension, par les Canadiennes et les Canadiens, de l'impact du génocide culturel. Le rôle du Conseil à cet égard a été formulé dans l'appel à l'action 83 de la Commission de vérité et réconciliation :

*Nous demandons au Conseil des arts du Canada d'établir, en tant que priorité de financement, une stratégie visant à aider les artistes autochtones et non autochtones à entreprendre des projets de collaboration et à produire des œuvres qui contribueront au processus de réconciliation.*

L'une des principales manifestations de l'importance que le Conseil accorde à la réconciliation pourrait être une exploration à deux volets de l'impact que les œuvres autochtones (et collaboratives) ont sur les Canadiennes et les Canadiens non autochtones.

D'abord, puisque le Conseil encourage les organismes artistiques non autochtones à voir comment ils peuvent intégrer respectueusement les arts et les artistes autochtones dans leur programmation et activités, il existe une possibilité intéressante d'examiner l'impact de cette réflexion sur les organismes, les artistes et les travailleurs de la culture. Si nous croyons que les arts peuvent contribuer à la réconciliation, il nous faut comprendre comment le secteur artistique lui-même peut devenir plus conscient de ces enjeux et dialoguer de façon significative et appropriée avec les artistes autochtones de divers horizons et identités culturelles.

Un second volet consisterait à étudier en quoi les arts favorisent une conscientisation publique au sujet de la réconciliation, ainsi que les changements de perspectives et de comportements qui en résultent. L'art autochtone est un véhicule crucial pour raconter l'histoire des répercussions des pensionnats, la rafle des années 1960, les négociations des traités et d'autres enjeux systémiques qui ont un effet sur les relations entre le Canada et les peuples et nations autochtones. De nombreux artistes autochtones produisent des œuvres qui explorent l'impact de ces histoires, et certains se vouent explicitement au dialogue et à l'éducation par l'entremise de leur art. Le Conseil pourrait explorer les bienfaits qu'ont ces démarches dans le processus de réconciliation.

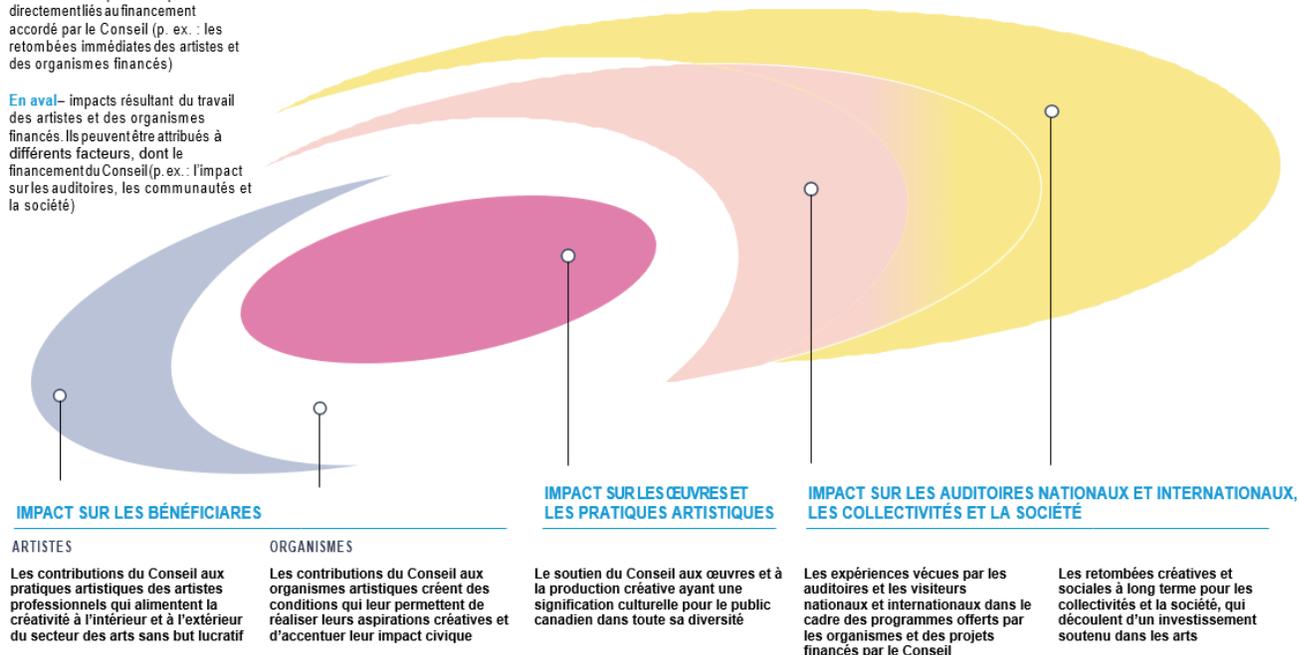
## Aperçu des zones d'impact

Le cadre reconnaît différents types d'impact et fait la distinction entre les impacts en amont et les impacts en aval, et ce, dans cinq zones.

**En amont** – impacts les plus directement liés au financement accordé par le Conseil (p. ex. : les retombées immédiates des artistes et des organismes financés)

**En aval** – impacts résultant du travail des artistes et des organismes financés. Ils peuvent être attribués à différents facteurs, dont le financement du Conseil (p. ex. : l'impact sur les auditoires, les communautés et la société)

Le Conseil des arts du Canada a demandé à l'équipe WolfBrown - Alan Brown, John Carnwath et James Doeser de créer un cadre sur mesure qui s'adapte à la complexité de l'écosystème artistique du Canada.



Le Cadre d'impact qualitatif s'articule autour de cinq zones d'impact en amont et en aval, qui renvoient chacune aux différentes retombées positives dont profite l'écosystème artistique grâce à l'intervention du Conseil des arts du Canada. Si certaines de ces zones semblent correspondre à des programmes de financement précis ou à des priorités stratégiques, cela n'était pas intentionnel. Les zones se veulent des concepts généraux de l'impact qui pourraient découler d'une partie ou de l'ensemble des programmes de financement et des fonds d'investissement stratégiques du Conseil, et pourraient évoluer à mesure que les priorités changent.

### Impact sur les bénéficiaires de subventions

1. Les contributions du Conseil à la pratique artistique des artistes professionnels qui alimentent la créativité à l'intérieur et à l'extérieur du secteur artistique sans but lucratif.
2. Les contributions du Conseil des arts aux conditions et capacités favorables qui permettent aux organismes de maintenir leur potentiel créatif et d'approfondir leur impact civique.

### Impact sur le travail et les pratiques artistiques

3. Le soutien du Conseil aux œuvres et à la production créative originales ayant une signification culturelle pour l'ensemble du public canadien dans toute sa diversité.

### Impact sur les auditoires, les collectivités et la société

4. L'expérience enrichissante des publics aux différentes programmations offertes grâce aux organismes et aux projets subventionnés par le Conseil.

5. Les retombées créatives et sociales à long terme pour les collectivités et la société découlant d'une participation soutenue aux arts.

Remarque :

Tout au long du processus d'approbation du Cadre avec les parties intéressées, nous avons graduellement pris conscience du fait que sa structure exclut certains impacts de deuxième ordre ou effets d'entraînement du financement du Conseil. Par exemple, nous supposons que l'impact du financement du Conseil sur les artistes touche également d'autres artistes (recevant du financement ou non). Que l'impact du financement du Conseil sur les artistes a également une incidence sur les organismes, et vice-versa. Que l'impact du financement du Conseil sur les organismes a également un impact sur d'autres organismes, et ainsi de suite. Nous espérons que la mise en œuvre du Cadre permettra d'en apprendre davantage sur ces aspects symbiotiques du financement du Conseil.

## Un cadre de mesure des impacts

La section qui suit donne un aperçu des cinq zones d'impact et suggère des sources de données probantes qui pourraient les étayer.



### **Zone d'impact 1 - Les contributions du Conseil à la pratique artistique des artistes professionnels qui sont des catalyseurs de créativité à l'intérieur et à l'extérieur du secteur artistique sans but lucratif**

Les artistes sont des « espèces » essentielles à l'écosystème artistique : d'autres « espèces » dépendent donc d'eux. Si les artistes venaient à décliner, l'écosystème serait radicalement transformé. Lorsqu'ils prospèrent en tant qu'espèce, l'écosystème s'épanouit.

Depuis sa création, le Conseil a soutenu des milliers d'artistes professionnels. En 2018-2019 seulement, plus de 2 880 artistes ont été subventionnés pour une panoplie de projets. À l'image du financement du Conseil aux organismes, cet appui aux projets créatifs est une source d'impact en amont.

Le Conseil sélectionne les artistes qu'il finance au moyen de ses critères et de son processus d'évaluation par les pairs, et le public profite de la richesse et de la diversité des œuvres. Le Conseil reconnaît également qu'il surmonte encore des obstacles historiques afin que certains groupes d'artistes (p. ex. : autochtones, de diverses cultures, sourds ou handicapés, ou issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire) réalisent leur plein potentiel créatif.

Bien que les artistes subventionnés bénéficient d'un avantage financier à court terme pour leurs projets, l'impact de leur activité créative peut s'étaler sur de nombreuses années, voire sur toute une vie, et ce, sous différentes formes. Les concepts artistiques qui découlent de l'œuvre financée peuvent évoluer et porter des fruits bien au-delà de la période de la subvention. De même, ces projets ont des répercussions sur d'autres artistes et organismes, et l'investissement dans ce travail subventionné peut rapporter des bénéfices pendant longtemps encore.

On peut trouver des exemples relatifs à cette zone d'impact dans :

- 1. La nature, l'ampleur et la diversité de la pratique artistique soutenue par le Conseil**

Le public canadien bénéficie de son accès à des œuvres qui reflètent différentes pratiques artistiques et traditions culturelles. Par conséquent, l'impact qu'a le Conseil des arts à titre d'intervenant dans l'écosystème artistique du Canada se reflète dans la nature, l'ampleur et la diversité de la pratique artistique qu'il soutient. Le paysage artistique est certes vaste, et toutes les subventions du conseil influent sur la pratique artistique d'une façon ou d'une autre. Malgré cette complexité, le Conseil voit un intérêt dans une meilleure compréhension de l'impact que son financement a sur des aspects précis de la pratique artistique auxquels il a accordé la priorité ou auxquels il pourrait accorder la priorité à l'avenir. Plusieurs questions de recherche sont incluses ici, mais d'autres pourraient s'ajouter à l'avenir.

- *En quoi le financement du Conseil assure-t-il la vitalité de la pratique artistique dans les nombreuses cultures et disciplines artistiques qui intéressent le public canadien?*
- *En quoi le financement du Conseil permet-il l'expérimentation et l'innovation dans la pratique artistique et la production culturelle?*
- *Quel est l'impact de l'accès équitable aux arts pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les Peuples autochtones, les immigrants, les minorités ethniques ou racisées, les personnes sourdes et handicapées ainsi que les autres groupes qui revendiquent l'équité?*

## **2. Une analyse du développement artistique des artistes subventionnés**

- *Quel est l'impact des différents types de soutien (p. ex. subventions pour la production d'une nouvelle œuvre, résidences, soutien aux tournées, etc.)?*
- *Comment l'investissement du Conseil dans les projets des artistes inspire et informe le secteur artistique?*
- *Les organismes puisent-ils dans le bassin de création artistique créé grâce au soutien que le Conseil accorde aux artistes individuels?*
- *Quel est l'écosystème de plus grande ampleur du soutien artistique, y compris le soutien assuré par les organismes financés par le Conseil?*

## **3. La valeur que les artistes professionnels apportent à la société par leur travail dans les communautés et d'autres secteurs**

De nombreuses recherches ont porté sur la facilité avec laquelle les artistes professionnels vont et viennent entre le secteur artistique sans but lucratif, les industries culturelles et les autres pans de l'économie. Lorsqu'ils réalisent des travaux, rémunérés ou non, hors du milieu des arts, ils contribuent à la sphère économique globale et mettent à profit leurs compétences et leurs atouts pour produire un plus grand nombre de retombées économiques et sociales. On a beaucoup écrit sur la valeur essentielle de la créativité et de l'imagination des artistes pour les industries de la création, mais beaucoup moins sur la contribution des artistes à d'autres secteurs. Le Conseil, qui soutient activement les artistes à toutes les étapes de leur carrière, a intérêt à rassembler des preuves témoignant des répercussions positives des œuvres subventionnées sur la vitalité économique et sociale des diverses collectivités du Canada.

- *Dans quelle mesure les artistes peuvent-ils mettre à profit leur sensibilité, leurs compétences et leurs ressources artistiques lorsqu'ils travaillent dans leurs communautés?*
- *Quels avantages les artistes apportent-ils à d'autres secteurs, notamment les industries créatives?*
- *Qu'apprécient les employeurs et les dirigeants d'autres secteurs dans la collaboration avec des artistes?*



## **Zone d'impact 2 - Les contributions du Conseil aux capacités et conditions favorables qui permettent aux organismes de réaliser leur potentiel créatif et de renforcer leur impact civique**

Une large proportion des subventions du Conseil des arts du Canada sont accordées à des organismes artistiques, ou à des organismes produisant ou présentant des programmes et des événements artistiques. Ce soutien prend la forme de subventions de base pluriannuelles ou de financement pour des projets individuels. Les organismes qui obtiennent une subvention de base du Conseil incarnent une incroyable diversité de formes esthétiques et touchent toutes les régions du Canada.

Lorsqu'il définit des lignes directrices pour les demandes, le Conseil énonce les qualités des organismes qui selon lui sont profitables au public – principalement, l'accent mis sur la programmation artistique, mais aussi les activités connexes en lien avec le rayonnement et le développement du secteur. Le Conseil privilégie les organismes qui s'emploient à exemplifier ces qualités, un souci au cœur même de son processus d'évaluation par les pairs.

Le Conseil se fonde sur des critères formels et sur l'évaluation par les pairs pour choisir les organismes auxquels il accorde une subvention de base. Ceux-ci sont alors libres d'accomplir leur mandat selon ce qu'ils ont demandé comme financement. Le Conseil n'intervient pas dans leurs décisions esthétiques ni dans le choix de leurs publics cibles.

Il est question ici d'une source d'impact en amont. En finançant des centaines d'organismes, le Conseil entend créer les conditions favorables dans lesquelles les organismes subventionnés peuvent s'épanouir, et le secteur des arts dans son ensemble peut refléter toute la richesse ou « biodiversité » des formes d'expression artistique.

On peut trouver des preuves relatives à cette zone d'impact dans :

### **1. La taille et la diversité de la cohorte des organismes subventionnés**

Si l'ensemble diversifié des organismes subventionnés constitue en lui-même une source d'impact, alors le public canadien devrait avoir largement accès à des renseignements sur ces organismes afin de mieux les connaître et de comprendre pourquoi ils méritent un appui du secteur public. La page web *Des chiffres, des histoires* du Conseil répond en partie à cet objectif; il existe toutefois bien d'autres possibilités de mettre en évidence et de diffuser ces répercussions à plus grande échelle.

- *Quelle image l'ensemble des organismes subventionnés donne-t-il de la production culturelle canadienne?*
- *En quoi la répartition du financement du Conseil entre les différentes dimensions, telles que les formes d'art, les zones géographiques, la taille et le type d'organisme, nourrit-elle l'écosystème dans son ensemble?*
- *Que nous apprend le profil d'investissement du Conseil suivant ses multiples objectifs (p. ex. : exploration artistique, développement sectoriel et préservation des formes d'art et des pratiques traditionnelles)?*

## 2. Les effets du financement du Conseil pour les organismes financés

Le Conseil est conscient des nombreuses retombées directes et indirectes de ses subventions sur les organismes. Mais il reste du travail à faire pour comprendre et mesurer l'effet catalyseur des investissements du Conseil au niveau organisationnel, entre autres sur le plan du leadership, de la viabilité financière, du service aux collectivités, du savoir-faire artistique, etc.

- *Quels sont les effets tangibles du financement du Conseil des arts sur les programmes, le fonctionnement et la vision d'ensemble des organismes?*
- *Que signifie une aide pluriannuelle du Conseil pour les organismes subventionnés, au-delà du montant de la subvention? Comment cela se manifeste-t-il (par des résultats tangibles, comme la programmation, le rayonnement public, les conditions de travail, ou des avantages plus intangibles, comme la planification à long terme, la collecte d'autres fonds et la capacité de collaborer)?*
- *Comment les organismes évoluent-ils ou s'adaptent-ils, le cas échéant, en réponse aux critères de financement du Conseil?*

## 3. L'impact civique des organismes financés par le Conseil

Cette zone repose notamment sur l'analyse de l'« impact civique » qualitatif des organismes financés sur leurs collectivités. Dans ses décisions relatives au financement, le Conseil se base sur l'ensemble des relations d'un organisme avec sa collectivité, et non sur des programmes communautaires ou axés sur les résultats particuliers. De nombreux autres facteurs, au-delà des subventions du Conseil, contribuent à l'empreinte d'un organisme dans sa collectivité. Le Conseil reconnaît toutefois que ses subventions aident souvent les organismes à renforcer leurs liens communautaires, et c'est ce type de retombées qu'il cherche à mesurer.

Les organismes qui ont accès à des outils leur permettant d'évaluer leur impact civique sont en mesure de connaître leur valeur aux yeux des parties intéressées de la communauté. Et ce travail diagnostique d'écoute approfondie est susceptible de les mettre en meilleure posture pour répondre aux besoins de leurs communautés.

- *Quels sont les éléments constitutifs structurels, culturels et programmatiques de l'impact civique? Quel sens donne-t-on à « impact civique » dans différents contextes – c'est-à-dire rural, urbain ou régional?*
- *Les organismes utilisent-ils le financement du Conseil pour mettre en œuvre un engagement à l'égard de l'impact civique? Dans l'affirmative, comment?*
- *Comment le Conseil peut-il orienter cette conversation avec les organismes subventionnés de manière à les sensibiliser davantage et à accroître leurs capacités en ce qui a trait aux notions de communauté et de citoyenneté?*
- *En quoi la perception des organismes quant à leurs contributions civiques diffère-t-elle de la valeur que leurs collectivités leur accordent?*



### **Zone d'impact 3 - Le soutien du Conseil aux œuvres et à la production créative originales ayant une signification culturelle pour l'ensemble du public canadien dans toute sa diversité**

Tous les ans, des artistes et des organismes financés par le Conseil créent une grande quantité d'œuvres. Ces œuvres prennent une myriade de formes, telles que des films, des expositions, des installations de toutes sortes, de nouvelles chorégraphies, des compositions, des créations littéraires originales, de nouvelles interprétations d'œuvres classiques, des pratiques traditionnelles, des interprétations de réalisateurs, des arts numériques et un large éventail d'autres expressions esthétiques.

Si le Conseil ne commande pas directement ces œuvres, les subventions qu'il verse contribuent à créer les conditions propices aux commandes et au processus créatif. Le fruit du travail artistique des artistes et des organismes subventionnés représente donc un ensemble de données probantes intéressant pour le Conseil. L'impact intrinsèque de ces œuvres se reflète dans sa signification et sa résonance durables auprès du public canadien ainsi que dans les façons dont ces réalisations influent sur les œuvres ultérieures. Ainsi, le Conseil a soutenu de nombreuses œuvres considérées aujourd'hui comme des références majeures.

Cette source d'impact s'étend sur tout le continuum d'attribution. Dans certains cas, l'œuvre est directement attribuable au financement du Conseil, alors que dans d'autres, la relation est très indirecte.

On peut trouver des preuves relatives à cette zone d'impact dans :

#### **1. L'étendue et la portée culturelle des œuvres ou de la production créative subventionnées par le Conseil**

Le Conseil devrait recenser différents exemples (études de cas) d'œuvres créées directement ou indirectement par les artistes et les organismes subventionnés, et les décrire du point de vue de leur influence et de leur portée culturelle. En mettant l'accent sur les avantages d'œuvres d'art spécifiques pour le public, on court le risque d'accorder trop d'importance aux productions les plus populaires. Les œuvres significatives pour d'autres raisons – en particulier celles qui reflètent des contextes culturels distincts et pluriels – doivent aussi être soulignées. Ainsi, les communautés autochtones trouveront un intérêt spécial et unique dans les œuvres autochtones ayant une signification culturelle importante.

- *Dans quelle mesure les œuvres subventionnées incluant celles qui ont remporté des prix, représentent-elles et intéressent-elles le public canadien dans toute sa diversité?*
- *Dans quelle mesure les œuvres financées par le Conseil représentent-elles des points de contact culturels ou ont-elles un impact durable sur la sensibilisation culturelle et la mémoire collective des communautés distinctes au Canada?*
- *Comment différents contextes – culturels, générationnels – apportent-ils une signification particulière à cet ensemble d'œuvres?*
- *Comment ce travail peut-il ouvrir la voie à des conversations productives entre différentes conceptions culturelles?*

- *Comment les investissements dans la circulation, les tournées et la distribution d'œuvres originales influent-ils sur l'évaluation des œuvres elles-mêmes et sur leur signification culturelle?*



## **Zone d'impact 4 - Les expériences vécues par les auditoires et les visiteurs nationaux et internationaux dans le cadre des programmes offerts par les organismes et des projets subventionnés par le Conseil**

Il s'agit d'une zone d'impact davantage en aval. Plusieurs facteurs en dehors du financement du Conseil contribuent à la quantité et à la qualité des présentations ou spectacles publics qu'un organisme peut offrir, et plusieurs facteurs situationnels et contextuels influent sur la façon dont le public reçoit l'œuvre. Que le lien soit direct ou indirect, le Conseil réalise son mandat quand le public tire de la satisfaction et du sens des programmes subventionnés.

Le Conseil n'est pas le seul à tenter de comprendre les bienfaits intrinsèques pour le public des œuvres produites par les artistes et les organismes artistiques. L'évaluation des retombées sur les personnes exposées aux expériences artistiques est un sujet qui anime les chercheurs de toute la planète depuis une dizaine d'années. La communauté scientifique continue pourtant d'éprouver des difficultés avec la « boîte noire » de l'impact : les nombreuses zones d'ombre des théories et des conclusions de recherche concernant le processus de formation de l'impact. Cette boîte noire rassemble selon nous trois grands domaines de questions non résolues :

1. Les rapports entre les arts et le public, et l'interférence de différents facteurs et circonstances dans ces relations; la création des souvenirs, l'acquisition des préférences, etc.;
2. Comment les personnes tirent un message global, d'une portée à la fois personnelle et symbolique, des expériences artistiques qu'elles vivent (incidence du « dosage » sur l'impact);
3. La façon dont les impacts individuels s'accumulent et créent des impacts sociaux, comme le bien-être ou le potentiel créatif, et comment définir ou décrire l'impact social de manière à reconnaître la contribution unique des arts.

### **Les trois types d'impact**

Au moment d'analyser les répercussions des programmes artistiques sur le public, il est utile de distinguer trois types d'impact :

- **L'impact concomitant**, qui se produit pendant l'expérience;
- **L'impact ressenti**, qui survient dans les heures ou les jours suivants l'expérience;
- **L'impact prolongé**, alors que les impacts d'événements individuels s'accumulent au fil du temps à la suite de plusieurs expériences.

L'impact concomitant résulte selon nous d'une réponse largement involontaire, immédiate et instinctive, tandis que l'impact ressenti est le fruit de différents filtres cognitifs (renseignements contextuels sur l'œuvre, comparaison avec d'autres œuvres, conversations avec d'autres membres du public, etc.). L'impact prolongé est la « valeur durable » tirée d'une expérience particulière. Il est difficile à prévoir, puisque certaines expériences marquantes peuvent être oubliées avec le temps,

alors que d'autres acquièrent encore plus de sens lorsqu'elles deviennent des points de repère pour définir et interpréter des expériences culturelles ultérieures.

Des études récentes ont mis l'accent sur l'évaluation de l'impact ressenti, probablement parce que c'est le plus facile à mesurer et que le lien de causalité entre le « traitement » (l'œuvre artistique) et les « effets » est relativement clair. Une partie du public aime donner son avis sur les expériences qu'il vit lors de sondages ou d'entrevues, et certains organismes trouvent ces renseignements utiles. Des chercheurs ont conçu des cadres théoriques applicables à l'impact ressenti, mais des questions subsistent sur ce qui conduit le public à considérer une expérience artistique comme significative et digne d'intérêt. Et les avis sont partagés sur le bien-fondé de l'objectivation d'un concept aussi personnel que celui des retombées des expériences artistiques, et sa déconstruction en différentes composantes pour le mesurer.

En se consacrant exclusivement à l'impact ressenti, on risque de passer à côté de la valeur première de l'expérience artistique, tout comme on ne rendrait pas compte des bienfaits à long terme de l'exercice physique si on ne mesurait que les effets des entraînements individuels. En préparant ce Cadre, nous en sommes venus à penser que le défi plus général – et la plus grande source de résultat potentiel – consiste à définir des cadres théoriques et des méthodes de mesure plus solides pour comprendre l'impact prolongé. Ces cadres préciseraient comment les personnes tissent un récit plus vaste à partir de leurs expériences artistiques, comment ce récit contribue à leur qualité de vie et quel appui un organisme comme le Conseil apporte à ces expériences.

Pour comprendre les impacts concomitants, ressentis et prolongés de la participation aux arts, il faudra un engagement durable en matière de recherche, un niveau sans précédent de collaboration internationale entre praticiens et chercheurs dans tous les secteurs scientifiques, un degré élevé d'honnêteté intellectuelle et des ressources financières qui dépassent les capacités d'un seul organisme ou bailleur de fonds. L'esthétique soulève des questions depuis des millénaires, questions qui ne seront vraisemblablement pas résolues dans un avenir proche. Le Conseil croit cependant que son Cadre d'impact serait incomplet sans un engagement de principe à trouver de meilleures façons de mesurer toute la gamme des impacts.

On peut trouver des données probantes relatives à cette zone d'impact dans :

#### 1. **Les études consacrées à l'impact concomitant**

Il s'agit d'un domaine de recherche relativement nouveau, qui s'appuie sur divers travaux tels que des études biométriques et d'autres études du domaine psychologique. Ces approches d'évaluation visent à définir des outils de mesure objectifs de l'impact à partir de la recherche empirique. Sur le plan théorique, au moins, ces données pourraient contourner certains problèmes de subjectivité associés à d'autres approches d'autodéclaration. L'impact concomitant devrait au mieux être considéré comme un concept exploratoire et complémentaire des autres méthodes.

- *En quoi l'expérience concomitante d'œuvres façonne-t-elle nos réactions cognitives et émotionnelles? En quoi cela influe-t-il sur nos relations réelles ou perçues avec les autres personnes présentes?*
- *En quoi nos réactions neurologiques et physiologiques à un travail créatif (dans la création et la réception) diffèrent-elles de nos réactions à d'autres activités? Autrement dit, peut-on isoler ce qui rend les expériences artistiques différentes d'autres activités?*

## 2. Les études consacrées à l'impact ressenti

Dans les trois types de recherche sur l'impact, les efforts ont porté sur la mesure de l'impact ressenti, en partie parce que les méthodes de questionnement des auditoires et des visiteurs après leurs expériences sont raisonnablement bien comprises et peu coûteuses. D'autres organismes artistiques ont concentré leur attention sur l'impact ressenti à l'exclusion des autres types d'impact. Il nous apparaît pertinent d'aider les organismes à étudier l'impact de leurs programmes artistiques, mais sans exclusion des autres types de recherche sur l'impact. Sur la longue et sinueuse route de l'impact de la participation aux arts tout au long d'une vie, l'impact ressenti est une série d'arrêts de courte durée. Nous l'incluons ici surtout pour créer des ressources à l'intention des organismes qui souhaitent approfondir leur compréhension de l'impact ressenti.

- *Comment différentes sortes de programmes artistiques créent-elles différentes sortes d'impact? Quels modèles peut-on établir?*
- *Comment l'impact est-il affecté par des facteurs conjoncturels tels que le lieu, l'accès ou le format de la présentation?*
- *Comment l'impact est-il déterminé par le contexte culturel dans lequel l'œuvre est présentée? La même œuvre produit-elle un impact différent dans différentes régions et communautés au Canada et à l'étranger?*
- *Comment les techniques d'engagement de l'auditoire influent-elles sur l'impact ressenti?*
- *Comment les organismes pourraient-ils étendre ou prolonger l'impact de leurs programmes?*
- *La langue du marketing influe-t-elle sur l'expérience que les auditoires ont de l'art?*
- *Quelles sont les conditions menant à des « expériences optimales »?*

Questions de méthodologie concernant la mesure de l'impact ressenti :

- *La participation aux efforts de mesure de l'impact peut-être être faite d'une manière qui profite à l'auditoire? Existe-t-il de nouvelles technologies qui, tout en permettant d'obtenir des données, augmentent l'engagement?*
- *Quelles sont les situations dans lesquelles les leaders artistiques et administratifs ont recours à la mesure de l'impact en tant que ressource? Est-ce principalement à des fins de marketing ou de défense des intérêts?*

Malheureusement, il n'existe pas présentement de méthode réaliste qui permettrait au Conseil de rendre compte des millions d'expériences artistiques vécues par les Canadiennes et les Canadiens lors des programmations offertes par des organismes subventionnés. Le Conseil peut plutôt s'appuyer sur les conclusions de l'ensemble des travaux de recherche actuels sur l'impact, sur leurs limites et sur leur contribution au « rétrécissement de la boîte noire ».

## 3. Les études portant sur l'impact prolongé de la totalité des expériences artistiques des personnes

Les travaux pourraient avoir plusieurs objectifs : 1) Comprendre comment les expériences artistiques génèrent des courbes de découverte et d'appréciation esthétiques, et comment

l'héritage, la langue, la géographie et d'autres facteurs soutiennent, détournent ou bloquent ces courbes; 2) Déterminer ce que les Canadiennes et les Canadiens trouvent significatif et intéressant dans les programmes artistiques, sur la base de toutes leurs expériences artistiques.

Ces recherches produiront des récits hautement personnels sur l'impact d'un écosystème artistique diversifié. Elles ne pourront pas être généralisées à une population plus large, mais pourraient fournir des renseignements sur la création du sens. Les organismes artistiques pourraient bénéficier largement d'une participation à ce processus d'apprentissage, particulièrement en évaluant l'impact et l'alignement de leur vision artistique avec les expériences du public.

- *Qu'est-ce que les Canadiennes et les Canadiens apprécient dans les arts? Quel rôle les arts et la culture jouent-ils dans leur vie?*
- *Les conclusions des études confirment-elles ce que les organismes artistiques pensent offrir au public en ce qui a trait à la signification et à la valeur?*
- *Les relations que le public noue au fil du temps avec des œuvres, des artistes, des organismes artistiques et des formes d'art en particulier diffèrent-elles de celles qui se créent avec d'autres produits et expériences?*
- *Comment et pourquoi les habitudes de consommation artistique (ou de non-consommation) évoluent-elles avec le temps?*

#### 4. **La recherche fondamentale sur l'impact, l'évolution des préférences et la construction de la signification**

De nombreuses questions scientifiques en lien avec la « boîte noire » de l'impact continuent à poser des défis – certaines vont bien au-delà du besoin du Conseil de recueillir des éléments probants sur son impact. Si l'on cherchait sérieusement à résoudre ces questions et à synthétiser leurs réponses, on en tirerait des données qui pourraient faire avancer sensiblement la compréhension de l'impact intrinsèque des arts sous le prisme de l'expérience, et ce, à l'échelle mondiale. Dans son rôle de chef de file, le Conseil pourrait coordonner les actions de différents partenaires canadiens et étrangers et collaborer avec eux pour s'attaquer à certaines de ces questions de fond sur l'impact, le sens et la mémoire.

- *Comment explique-t-on que certaines personnes soient attirées par certaines formes d'art, mais pas par d'autres?*
- *Quel souvenir les personnes gardent-elles de leurs expériences artistiques? Pourquoi certaines expériences laissent-elles des souvenirs indélébiles, alors que d'autres s'oublient rapidement?*
- *Comment les personnes donnent-elles un sens à leurs expériences artistiques? Quels cadres d'interprétation applique-t-on dans le processus de création de significations?*
- *Quels types d'activités pédagogiques ou d'enrichissement renforcent l'impact?*
- *En quoi les préférences, la familiarité et la réputation influent-elles sur nos réactions aux œuvres d'art? Comment et pourquoi les goûts changent-ils au fil du temps?*
- *En quoi les programmes artistiques sont-ils significatifs? En quoi la signification diffère-t-elle parmi des populations de différentes origines?*
- *L'impact influe-t-il sur la probabilité de participation future?*
- *Dans quelle mesure la construction sociale influe-t-elle sur la participation et la participation répétée?*



## **Zone d'impact 5 - Les retombées créatives et sociales à long terme pour les collectivités et la société qui découlent d'un investissement soutenu aux arts**

De nombreuses études démontrent que la participation aux arts bénéficie à la société. Les gens établissent plus de contacts, se sentent mieux en général et développent un sentiment d'appartenance sociale. Ils peuvent même devenir plus créatifs au travail.

Ces études ne peuvent pas établir un lien de causalité entre la participation à la vie artistique et les bénéfices pour la société; il y a tout simplement de nombreux autres facteurs qui peuvent affecter les populations étudiées. Leurs conclusions suggèrent néanmoins qu'une participation active aux arts génère des bénéfices sociaux. Cela corrobore les convictions des artistes et des administrateurs du secteur des arts : les personnes qui se prévalent de leur droit à une vie expressive – en prenant part aux arts comme créateurs ou spectateurs – sont plus heureuses et plus épanouies que les autres. (La plupart de ces études ont été menées par des organisations neutres ne provenant pas du monde artistique, et non dans le cadre d'effort de défense des arts.)

Les responsables des politiques ont toutefois des décisions difficiles à prendre. Au moment de distribuer des ressources limitées, il leur faut savoir comment les investissements en arts se comparent, en matière de bénéfices, à des investissements dans d'autres domaines, comme l'éducation, les sports, la santé publique, les transports, la sécurité publique, etc. En conséquence, les défenseurs des arts ressentent le besoin de traduire les contributions des arts en mesures économiques et sociales permettant de telles comparaisons. Le Conseil continuera d'utiliser cette approche dans le contexte de ses activités habituelles, car ce type d'analyse a bel et bien sa place dans son argumentaire.

Il est important de faire une distinction entre les impacts à l'échelle communautaire et les impacts à l'échelle sociale. Les effets sur la société, comme le bien-être, s'expriment aussi dans les communautés, mais l'inverse n'est pas toujours vrai, comme dans le cas du sentiment d'appartenance. Puisque la participation à la vie artistique survient presque toujours à l'échelle locale, c'est là que s'exprimeront certains impacts. Notre métaphore de la forêt l'exprime bien : les impacts communautaires sont comme des habitats, des régions au sein d'un écosystème et qui ont des caractéristiques particulières. Le Conseil désire comprendre l'impact de son financement parmi un ensemble d'organismes et d'artistes d'une communauté ou habitat donné, et, plus particulièrement, la manière dont cet impact se transmet et influence d'autres groupes.

### **L'impact social tel qu'exprimé par des rubriques de résultats fondés sur des actifs**

Dans les 30 dernières années, les travaux universitaires portant sur les bénéfices sociaux des arts ont offert plusieurs cadres théoriques permettant d'analyser la valeur culturelle, qu'on l'appelle capital culturel, capital créatif ou, plus récemment, capacité de création. Ces rubriques de résultats « fondés sur des actifs » font valoir que l'expérience vécue des arts, de la culture et de la créativité constitue un bien public non monétaire. Plutôt que de s'appuyer sur des indicateurs externes de l'impact social, ces rubriques définissent le succès à partir de résultats inhérents au monde des arts, de la culture et de la créativité. Ils sont aussi plus pertinents et ils orientent la conversation sur l'impact des arts.

Comme exemples de ces actifs, mentionnons les dynamiques sociales positives entourant la créativité, l'absence de censure, les ressources financières nécessaires à l'acquisition de matériel artistique, d'outils et de ressources créatives, ainsi que les réseaux requis pour promouvoir et partager les œuvres. Les résultats positifs définis de cette façon ont le pouvoir de transformer la conversation au sujet de l'impact des arts. Les recherches fondées sur ces rubriques peuvent utiliser des méthodes à la fois qualitatives et quantitatives.

Grâce aux rubriques de résultats fondés sur des actifs, la qualité et la « quantité » d'actifs possédés par une personne, une famille ou une communauté peut être observée et mesurée, tout comme son évolution dans le temps. Les études sur des actifs culturels et créatifs révèlent fréquemment les différences entre diverses sous-populations, ce qui pousse les décideurs et les bailleurs de fonds à considérer des approches et des programmes qui pourraient diminuer ces inégalités.

Ces rubriques tiennent pour acquis que tous les humains ont, dans une certaine mesure, la capacité de s'engager davantage et de retirer plus de bienfaits s'ils sont bien outillés et qu'on leur offre les bonnes occasions. Cela s'inscrit directement dans l'idée que la culture est un droit de la personne. C'est particulièrement vrai pour les communautés autochtones, dans lesquelles les liens entre, d'un côté, les arts et la culture et, de l'autre, le bien-être individuel et collectif sont compris et valorisés depuis longtemps.

En résumé, on peut trouver des données probantes relatives à cette zone d'impact dans :

### 1. Les études consacrées à l'impact sur les communautés

Le financement offert par le Conseil est à la fois assez diversifié et assez important pour qu'on analyse ses effets sur les écosystèmes artistiques dans les villes et villages du pays. Plus précisément, le Conseil désire comprendre comment son impact représente « plus que la somme de ses parties » dans les collectivités où plusieurs organismes et artistes sont soutenus. Le Conseil réalise aussi qu'il procure des fonds et des appuis à des artistes et à des organismes particuliers, mais qu'il a encore une portée limitée au sein des communautés autochtones et de diverses cultures.

- *Nous supposons que les communautés s'enrichissent de la présence d'organismes artistiques bien qu'il soit impossible de saisir leur impact en se contentant d'additionner les réactions individuelles du public aux expériences artistiques. Cette hypothèse résiste-t-elle à une vérification empirique?*
- *Jusqu'à quel point les artistes, les organismes artistiques et les festivals renommés génèrent-ils des gains de notoriété et de réputation pour les communautés, au pays et à l'étranger?*
- *Le financement de multiples organismes artistiques dans une même collectivité entraîne-t-il des redondances ou des symbioses entre organismes, ou même les deux? Dans l'affirmative, comment cela fonctionne-t-il et est-ce qu'il en résulte un plus grand impact?*
- *Quelle est l'interaction entre le financement du Conseil et le soutien fourni par d'autres bailleurs de fonds publics et privés sur le plan communautaire? Quels rôles les différents bailleurs de fonds jouent-ils dans les écosystèmes artistiques locaux?*

### 2. Les études portant sur l'incidence sociale de la participation artistique

Le Conseil devrait évaluer l'état actuel des recherches sur l'impact social et examiner les moyens de combler les lacunes grâce à des partenariats de recherche. L'un des défis de ce projet : la majorité des recherches sur le sujet porte sur les formes actives de participation

plutôt que sur la participation axée sur la fréquentation, ce qui est le principal intérêt du Conseil. On présentera dans la prochaine section une approche pour recueillir des indices de la contribution des arts au bien-être.

- *En quoi la participation artistique contribue-t-elle au bien-être?*
- *Sur le plan du bien-être, les arts apportent-ils des bienfaits qu'aucune autre activité n'est en mesure d'offrir?*

**3. Les études reposant sur des rubriques de résultats fondés sur des actifs (p. ex. : capital culturel ou capacités de création)**

Le Conseil pourrait prendre les devants et envisager le développement d'une nouvelle approche de mesure fondée sur des actifs, en collaboration avec d'autres intervenants. Dans un contexte autochtone, une telle démarche devrait être faite avec soin et en collaboration avec des communautés autochtones. Ces démarches pourraient mener à de nombreuses études pilotes à court terme.

- *Les capacités de création sont-elles uniformément réparties entre les différentes communautés du Canada?*
- *Quelle est la meilleure façon de discuter des capacités créatives en contextes autochtones?*
- *Comment développe-t-on et maintient-on des capacités de création?*

Les retombées sociales surviennent aux niveaux local, et national et même au niveau international, comme on le voit dans les relations internationales établies et soutenues par la diplomatie culturelle. Le Conseil des arts investit de façon importante dans des initiatives internationales, ce qui se traduit par un rayonnement international plus important des artistes du Canada, des relations de réciprocité entre le secteur des arts du Canada et des collaborateurs d'autres pays et des échanges transfrontaliers significatifs entre des artistes et des auditoires. À n'en pas douter, ces activités influent sur la façon dont nous, Canadiennes et Canadiens, nous percevons, sur la façon dont nous sommes perçus et sur la façon dont nous appréhendons le reste du monde. En ce sens, les impacts du travail du Conseil à l'étranger sont vraisemblablement considérables, mais nous n'avons pas encore intégré ces impacts dans le Cadre.

## Mise en œuvre du Cadre

Un plan de mise en œuvre a été élaboré pour accompagner le Cadre d'impact. Il fournit au Conseil des arts une feuille de route pour la cueillette, au cours des prochaines années, de données probantes sur son impact. Il approfondit chacune des cinq zones d'impact, recommande des approches spécifiques de mesure, présente les difficultés et les possibilités méthodologiques, suggère des partenariats potentiels avec d'autres bailleurs de fonds, organismes et institutions de recherche, et établit les premières priorités de la mise en œuvre.

Les différentes approches de mesure présentées dans le plan de mise en œuvre font le point sur les différentes façons dont le financement du Conseil des arts se traduit par des bénéfices pour le public. Les méthodologies sont toutes de nature qualitatives et offrent aux organismes et aux artistes subventionnés plusieurs possibilités de participer.

En élaborant le Cadre et en présentant des approches de mesure potentielles, notre objectif était d'illustrer de façon exhaustive l'impact qualitatif des investissements des fonds publics faits par le Conseil des arts. En fait, le service de la Recherche, de l'évaluation et des mesures de rendement du Conseil procède régulièrement à des recherches et à des évaluations qui offriront une bonne quantité de données probantes relatives à plusieurs des zones d'impact. Tout chevauchement avec d'autres sources de données existantes constitue un heureux hasard; le Cadre n'a pas pour but de recycler ou de remplacer des exercices d'évaluation ou de mesure du rendement déjà en place.

Le Cadre d'impact complète les modèles logiques et les résultats des programmes de financement pris individuellement et offre une perspective intégrante et à long terme de l'impact des investissements du Conseil.